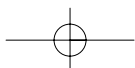
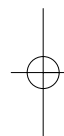
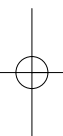


DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

8, rue Roquépine, 75008 PARIS,
tél. : 01 42 65 08 87, télécopie : 01 40 06 04 46,
mél. : dlf78@club-internet.fr
site : www.langue-francaise.org

1

N° 199



LE PRÉSIDENT HONORE JEAN AMADOU

Voici l'allocution prononcée par notre président, à l'Institut, le 28 mars, lors de la remise du prix Richelieu, décerné par DLF, avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et le mécénat des éditions Larousse-Bordas.

Conférer le prix Richelieu à Jean Amadou me donne un curieux sentiment de rôles renversés. J'ai l'impression d'être un écolier qui couronne son professeur. Depuis bientôt quarante ans, en effet, je guette l'approbation de M'sieu Amadou. Chaque fois que je publie un livre, je le lui envoie avec l'espoir qu'il me donnera une bonne note, ce qu'il fait assez souvent, le cher homme. Je n'irai pas jusqu'à affirmer que je suis son chouchou, mais, ma foi, il m'aime bien, et il n'y a rien de tel que de se sentir aimé de quelqu'un pour lui être attaché.

J'éprouve donc un plaisir particulier à couronner Jean Amadou. Il parle un français parfait à la radio qui, Dieu sait, n'y est pas habituée. De ce fait, il a retrouvé, sans le chercher, le secret de l'insolence. Pour être insolent, ai-je remarqué, il est nécessaire, et même indispensable, de connaître la grammaire et de n'employer que des mots ayant plus de cent ans d'âge. On s'aperçoit alors que la langue française est une épée et que, maniée par un bon escrimeur, elle vous étend son homme par terre sans rémission. Impossible de pratiquer l'insolence, c'est-à-dire l'art de tuer élégamment, avec le jargon pédant ou le sabir américanoïde.

Ainsi, cher Jean Amadou, voici le prix Richelieu, c'est-à-dire le titre, pour l'année, de Prince de l'irrespect qui vous sera précieux, car il est décerné par les plus purs aficionados de l'escrime française, c'est-à-dire les membres de l'association DLF.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

DÉBAT SUR LE BILINGUISME DANS LE CANTON DE FRIBOURG

Le 18 novembre 1999, le Grand Conseil fribourgeois (Parlement cantonal) adopta, par 80 voix contre 3 et 5 abstentions, une modification de la loi scolaire du 23 mai 1985, en vue de développer l'apprentissage de la langue dite partenaire (l'allemand dans la partie francophone du canton et le français dans la partie germanophone), ainsi que d'autres langues.

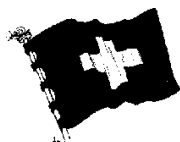
Cependant, elle fut rejetée par référendum le 24 septembre 2000 et il n'est pas sans intérêt d'énumérer les arguments des partisans et des adversaires de ce texte.

Arguments des partisans du bilinguisme pour tous

1. Il ne s'agit pas d'obtenir un bilinguisme parfait à la fin de la scolarité obligatoire, mais de permettre aux élèves de comprendre la langue partenaire et de communiquer dans les situations courantes de la vie.
2. Il faut donner cette possibilité à tous les enfants et veiller ainsi à l'égalité des chances.
3. Il convient de favoriser l'ouverture à d'autres cultures.
4. Il importe d'assurer aux élèves une bonne insertion dans la société, dans le monde du travail.
5. Enfin, l'État se doit d'encourager le rapprochement des deux communautés linguistiques, cette mission étant inscrite dans la Constitution fédérale et la Constitution fribourgeoise.

Arguments des opposants à la loi

1. La loi du 18 novembre 1999 attente à l'identité culturelle du canton et vide de sa substance le principe constitutionnel de territorialité des langues.
2. Elle ouvre la porte à la germanisation du canton.



3. Elle enfreint aussi le principe de la liberté de la langue, inscrit dans la Constitution fédérale, puisqu'elle empêche les parents de décider de la langue d'enseignement de leurs enfants.

4. Les études sont déjà suffisamment difficiles aujourd'hui sans qu'on y ajoute des problèmes de compréhension. Comment l'enfant pourra-t-il, en effet, acquérir la connaissance des mathématiques ou de l'histoire, si ces matières sont enseignées dans une langue qu'il ne maîtrise pas ?

5. Les professeurs, dans leur majorité, sont opposés à cette réforme, car, déjà surchargés, ils ne voient pas comment ils pourraient encore se former pour enseigner dans une langue autre que leur langue maternelle.

6. *Quid* des enfants faibles en allemand ? Quelle sera leur note en histoire, par exemple, si cette branche est enseignée dans la langue de Goethe ? Et qu'en sera-t-il des nombreux enfants étrangers, qui peinent déjà à apprendre le français ? Comment feront leurs parents pour les aider ?

7. Il y a d'ailleurs inégalité entre les deux communautés linguistiques : les Suisses allemands apprennent une langue, le français, qu'ils peuvent utiliser immédiatement, alors que les Romands qui étudient l'allemand standard (Hochdeutsch) rencontrent, oralement, l'obstacle supplémentaire du dialecte alémanique.

8. Au demeurant, l'aspect financier reste flou.

En résumé, le plurilinguisme n'a jamais été contesté, mais la méthode proposée n'a pas eu l'heur de plaire à plus de la moitié des citoyens de ce canton, qui ont exercé leur droit de vote.

Dès le lendemain du scrutin, la Société pédagogique fribourgeoise francophone s'est mise en rapport avec le chef du Département de l'Instruction publique pour examiner les moyens de rouvrir le dossier. Une commission de cette organisation professionnelle va d'ailleurs approfondir le projet présenté lors de la campagne qui a précédé le vote. Les idées émises étaient les suivantes :

– ouverture aux langages à l'école infantine, en première et en deuxième année d'école primaire ;



- enseignement d'une deuxième langue à partir de la troisième année scolaire ;
- échanges linguistiques à la fin de la scolarité obligatoire, notamment encouragement d'une dixième année dans une école de la langue partenaire ;
- mise à disposition de moyens financiers et logistiques pour la formation des enseignants.

La Communauté romande du Pays de Fribourg, quant à elle, se dit ouverte aux améliorations de l'enseignement de la deuxième langue officielle du canton, pour autant qu'elles soient conformes à la loi, ne nuisent pas à l'enseignement des autres disciplines et soient introduites en accord avec les professeurs, après consultation des parents.

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES CARAÏBES : perspectives après la réouverture de notre ambassade en Jamaïque

Fermée en 1996 pour des raisons sur lesquelles il est inutile de revenir ici, notre ambassade à Kingston a été rouverte au début d'avril 1999, pour tenir compte de l'importance de la Jamaïque avec ses 2,6 millions d'habitants, de son poids économique et surtout politique dans la région caraïbe et bien au-delà, ainsi que de la grande qualité de sa diplomatie, qui se rapproche davantage de l'Europe et de la France.

La coopération régionale caraïbe, incluant de mieux en mieux nos départements français d'Amérique (DFA), bénéficie largement de cette réouverture, ainsi que les relations bilatérales franco-jamaïcaines dans tous les domaines.

Citons ici ce qui intéresse le plus nos lecteurs : la coopération culturelle et linguistique, où les développements sont le plus



spectaculaires, par le lancement et la mise en œuvre de projets significatifs. Ainsi un festival du film européen a été créé, avec la pleine collaboration de plusieurs pays européens, dans cette Jamaïque qui ne voit guère que des films américains. De même, un début de festival du cinéma francophone a vu le jour, avec des films canadiens, belges, suisses, sénégalais. Les téléspectateurs jamaïcains « très câblés » ne recevaient, hors les nombreuses chaînes américaines, qu'une chaîne chinoise, une indienne, une espagnole, une allemande, une italienne. Quatre câble-opérateurs importants offrent maintenant TV 5, la chaîne francophone vraiment internationale.

Tout est dorénavant prêt pour recevoir des élèves français dans l'École américaine internationale de Kingston.

L'Alliance française de Kingston, association de droit jamaïcain, peut enfin prendre son essor à la suite de son transfert dans les bâtiments rénovés et sur le vaste terrain viabilisé, inaugurés en septembre 2000 à côté de l'ambassade, dans un quartier sûr, loin de celui, dangereux, où elle était à l'étroit, même pour les visiteurs qui osaient s'y risquer le soir.

Des lectrices de français sont maintenant en place dans les sections de langues des deux universités de Kingston, et quelques bonnes formations de professeurs de français, de chercheurs et d'administrateurs ont pu être à nouveau accordées aux Antilles et en métropole.

Plus novateur, correspondant à la fois aux nécessités de coopération régionale incluant nos DFA et à une stratégie de plurilinguisme caraïbe associant, au lieu de les opposer, le français et l'espagnol (principale langue de toute la grande mer Caraïbe), un projet de création en Jamaïque de deux centres régionaux d'excellence trilingues (enseignement en anglais, en espagnol et en français) a été adopté en juillet 2000 à la fois par toutes les autorités publiques et universitaires jamaïcaines concernées, par les principaux dirigeants du secteur privé jamaïcain, par plusieurs gouvernements des pays de la zone, représentés par leurs ambassadeurs mandatés, par la France, et par la délégation de la Commission européenne basée à Kingston, qui finance



l'étude qui sera prochainement réalisée. Le premier des deux centres régionaux trilingues accueillera des formations en lancement et gestion de grands programmes et projets de développement touristique et autres ; le second préparera aux grandes négociations commerciales internationales.

Il s'agit de former à un très haut niveau, chaque année, quelques dizaines de diplômés, futurs décideurs entraînés à penser, réagir et agir dans l'optique de toute la région caraïbe et d'Amérique centrale. Les étudiants viendraient de tous les pays de la région impliqués dans la création, l'administration et le financement de ces deux centres d'excellence. Tout un réseau d'établissements de soutien de haute qualité, dans la région mais aussi aux États-Unis, en Espagne, en France, fourniraient les conférenciers en mission – chacun enseignant dans sa langue – et accueilleraient en stages pratiques les élèves des deux centres. Le financement, régional, serait assuré en partie par ces élèves et les organismes qui leur offriraient des bourses, et pour l'essentiel par le secteur privé – très intéressé en Jamaïque – ainsi que par des organismes internationaux d'aide au développement, tel le Fonds de l'Union européenne, et un peu par les gouvernements, notamment le nôtre qui y voit en particulier l'intérêt de mieux ancrer à la fois nos départements dans la formation d'élites régionales et la langue française dans la Caraïbe, comme véhicule d'accès à l'excellence et à des postes de haute responsabilité.

Expérience passionnante dont l'intérêt principal, ici, est d'apporter une nouvelle preuve de l'existence, dans la mer Caraïbe comme dans bien d'autres endroits du monde, d'une forte « demande de France » et des atouts de notre pays, que tant de nos élites, fatiguées de porter leur « poids de France », ignorent ou veulent négliger, ensorcelées qu'elles sont par les charmes du déclin et par les sirènes de l'abandon.

Albert SALON



LE FRANÇAIS À L'ÎLE MAURICE

Tout nouvel adhérent de DLF, je tiens à vous faire savoir le plaisir que j'ai éprouvé, cet été, au cours d'un voyage d'agrément, à trouver à l'île Maurice, jeune État indépendant depuis 1968, une francophonie générale dépourvue de crispation. Le pays compte environ 1 100 000 habitants. Les liens avec la France ont duré moins d'un siècle, de 1715 à 1810. La grande majorité de la population est d'origine indienne, issue d'une immigration venue pendant la colonisation britannique, au XIX^e et au commencement du XX^e. Les descendants des colons français sont peu nombreux. Pourtant, c'est la langue française qui reste celle de la communication de bonne tenue. Les conversations familières se tiennent en créole (dont le français est l'une des bases).

La francophonie mauricienne est d'autant plus remarquable que la langue officielle est l'anglais, employé dans la signalisation routière, les déclarations de travaux, la dénomination des organismes publics. Le français mauricien est généralement plus pur que celui de notre pays. Il n'est pas enlaidi de tics ou d'importations étrangères à son génie. Les annonces publicitaires en français sont vraiment en français. Elles côtoient les annonces en anglais, sans les horribles contaminations qui prolifèrent chez nous. Pour autant, les Mauriciens sont très ouverts. Ils parlent anglais avec les Anglais et aussi, dans les hôtels, italien ou allemand.

Permettez-moi d'ajouter trois observations. J'ai enrichi là-bas mon vocabulaire du mot *bagasse*, qui désigne le résidu de la canne, après extraction du sucre. Le terme est dans le Littré. Ce sous-produit est brûlé pour fournir de l'électricité.

J'ai noté aussi le joli mot de *tombaliste*, qui, lui, est ignoré de Littré. Il est plus juste et moins prétentieux que *marbrier*, titre dont se parent en France les constructeurs de monuments funéraires.

Pour éviter d'idéaliser, je ne veux pas oublier que les enfants m'adressaient de gentils « Hello ! », lorsque je traversais les villages à bicyclette. Bien entendu, je leur répondais : « Bonjour ! ».

Bernard DERCHÉ

LA CHANSON, VÉHICULE DE NOTRE LANGUE

À la suite de la disparition de Charles Trenet, le 19 février, nous republions l'article rédigé en 1981 pour DLF, par notre vice-président d'honneur Jacques Lacant.

Il y a quelque temps, un chanteur notoire et qui se produit beaucoup à l'étranger – il y trouve évidemment son profit, car il passe pour fort avisé en affaires, mais notre langue y trouve aussi, je crois, son compte – se vantait dans un entretien avec un journaliste du rôle qu'il joue dans la diffusion et le rayonnement du français. Son propos fut jugé par certains outrecuidant ; je ne suis pas éloigné, quant à moi, de lui donner tout à fait raison.

Mes expériences passées de directeur d'institut culturel en Allemagne m'y incitent ; elles me paraissent en la matière assez probantes. Je me souviens, entre autres, de l'étonnement marqué par un poète français de grand renom qui venait de faire devant une salle comble une conférence littéraire très savante et que j'avais ensuite conduit dans un cabaret typiquement colonais, pour qu'il se « décontracte » après cette brillante performance. Mon poète avait eu un auditoire universitaire pour une moitié, venu du « Séminaire de langues romanes », et d'autre part citadin, recruté parmi les gens cultivés qui suivaient notre cycle de conférences en français. Au cabaret, il voyait une assistance plus composite, âges et conditions mêlés ; trois musiciens et un chanteur occupaient l'estrade. Or (c'était dans les années 50) que jouaient-ils, que chantait-il ? Ils jouaient, il chantait en s'efforçant d'obtenir le meilleur accent possible :

*La mer, qu'on voit danser
Le long des golfes clairs,
A des reflets d'argent, la mer
Des reflets changeants
Sous la pluie...*

et le public reprenait en chœur, avec une application touchante.

Mais nous n'étions pas au bout de nos surprises. Quelques instants plus tard, toute la salle, d'une seule voix, entonnait :

*Douce France,
Cher pays de mon enfance,
Bercé de tendre insouciance,
Je t'ai gardé dans mon cœur...*

À un ami allemand qui vint s'asseoir à notre table, notre poète dit en souriant combien il était ravi d'entendre ce public populaire chanter avec tant d'ardeur et un si bon accent des chansons françaises, d'autant plus qu'il s'agissait, cette fois, de chansons poétiques et pleines de sens, limpides, émouvantes à la mesure de leur simplicité. « Mais avouez – ajouta-t-il – qu'il est curieux d'entendre ce public, même s'il est rhénan, chanter avec une pareille ferveur *Douce France, cher pays de mon enfance...!* » À quoi mon ami répondit en substance : « Les Allemands, vous le savez, ont le goût du pays natal et tout ce qui est écrit avec sincérité dans ce sens leur va droit au cœur. Il y a peut-être plus : "Douce France", ce sont des mots qui réveillent en eux des sentiments très anciens, surtout ici, dans la *Colonia Agrippinensis*, une vieille solidarité des peuples de la latinité, la conscience d'une culture commune dont ces gens sont fiers. » Il ajouta, si ma mémoire est fidèle, qu'en ce qui le concernait ses séjours de lycéen et d'étudiant en Touraine, dans l'île de Ré et en pays catalan – nous retrouvons ainsi Charles Trenet et cette sardane « que l'on danse la main dans la main » – l'avaient depuis longtemps persuadé de la justesse de l'adage *Chaque homme a deux patries, la sienne et puis la France*, et que la chanson en cause lui rappelait la merveilleuse ballade de Charles d'Orléans et son refrain

Doulce France, que mon cœur tant aimer doit.

Pour la mer, rien de surprenant non plus : « Nous autres Allemands, nous ne possédons qu'une étroite façade sur une mer grise et violente, et cette façade est faite de grèves plates, de dunes et de pins, belle sans doute, mais monotone ; un vent salubre, mais âcre, la balaye sans cesse.



Notre nostalgie nous emporte vers les pays de soleil et de douceur, où les côtes sont plus variées, rocheuses, découpées ; vers la Grèce, l'Italie, la France surtout où l'on trouve les rivages les plus changeants et toutes les mers, au tempérament si différent. »

À vrai dire, ce sont d'abord les rivages de la Méditerranée qui attirent les Allemands et c'est aussi, je pense, ce qu'il y a de profondément méditerranéen dans les mélodies et les paroles de Trenet qui a enchanté les publics étrangers, notamment ceux de l'Europe centrale.

Une petite révolution dans la conception de nos histoires de la littérature française : on commence à concéder quelques pages à la chanson poétique d'aujourd'hui ! Alors que tant d'individus qui se nomment poètes se croient obligés d'employer un jargon incompréhensible qui rebute les lecteurs français et à plus forte raison les étrangers, qui fait de la poésie une affaire de chapelle et une sous-branche de la métaphysique, c'est dans bien des cas par la voie de la chanson (tandis que le roman, le théâtre, l'essai étaient le plus souvent traduits) que le français continuait à pénétrer dans les pays étrangers et à y toucher un vaste public sans formation littéraire. J'ai lu plus d'une fois, sur les formulaires que nous faisons remplir pour l'inscription à nos cours de langue, le motif suivant : comprendre, apprendre les chansons françaises... Et il s'agit aussi bien des auteurs et interprètes des pays francophones : je pense à d'excellents chanteurs canadiens, je pense à l'infortuné et si talentueux Jacques Brel.

Qu'attend-on à l'étranger de la chanson française ? Justement ce que Trenet, mieux que tout autre à mon sens, a offert : l'entrain, une gaieté méditerranéenne qui n'exclut nullement la tendresse, l'humour, la nostalgie – mélancolie des années révolues, regret des amours envolées : « Mes jeunes années courent dans la montagne... », « Que reste-t-il de nos amours ? » – mais avant tout ce fond de santé, d'optimisme, de plaisir de vivre, de bienveillance envers les autres, d'attachement aux paysages de l'enfance, et cet amour de Paris (« Revoir Paris, un petit séjour d'un mois... ») qui trouve de puissants échos hors de nos frontières – sans oublier cette malice et cette cocasserie qui rappellent le souvenir de Max Jacob et que l'on ressent partout comme « bien françaises ».

Je dois dire qu'aujourd'hui encore l'évocation de ce public que le hasard avait réuni dans un cabaret et qui chantait avec tant de conviction et d'évident plaisir *Douce France, cher pays de mon enfance* me touche : ce fut l'un des meilleurs moments de mon long séjour d'attaché culturel à l'étranger. Et j'en viens à me demander si, dans un Haut Comité qui rassemble officiellement ceux qui, de divers côtés, ont travaillé et travaillent au rayonnement de la langue française, il ne serait pas séant de faire siéger l'un de nos poètes de la chanson, de ces chansons qui ont fait le tour du monde.

Jacques LACANT

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

Le prix Nobel de littérature 2000, l'écrivain **Gao Xingjian** (Chinois naturalisé français), francophile depuis toujours, a obtenu un premier diplôme universitaire de français à l'âge de 22 ans et a traduit en chinois aussi bien des auteurs surréalistes que Prévert, Ponge, Michaux, Pérec...

• ... du Maghreb

– **Algérie** : Un nouveau quotidien francophone, *L'Expression*, qui se veut indépendant et ouvert à tous les courants politiques, a atteint un tirage de 35 000 exemplaires, après un premier numéro tiré à 20 000.

– **Maroc** : À Rabat, *La Vérité*, nouvel hebdomadaire de langue française, traite, en quarante-huit pages, d'économie, de politique et de culture.

Titulaire d'un doctorat de l'université de Rouen, **Mme Tran Thi Mai Yen** a été récemment nommée à la tête du **Centre régional francophone pour l'enseignement du français en Asie-Pacifique**, à Hô Chi Minh-Ville. Le Crefap organise des sessions de formation continue pour les professeurs de français du Cambodge, du Laos, du Viêt Nam et du Vanuatu.

• L'Agence intergouvernementale de la Francophonie attribue, chaque année, une bourse d'un montant de 800 000 F pour un film réalisé par un cinéaste francophone du Sud.

Contact : M. Paul-Charlemagne Coffie, Direction du cinéma et des médias,
tél. : 01 44 37 32 56, téléc. : 01 44 37 32 42,
mél. : promotionfilms@francophonie.org
<http://agence.francophonie.org/fondsaudiovisuel/>

• ... de Suisse

– 151 candidats, dont 66 de langue allemande, ont participé à la **dictée bilingue** qui a eu lieu au Forum de Fribourg le 25 novembre dernier. Le texte choisi était de Rainer Maria Rilke.

– La Conférence des peuples de langue française fête son 30^e anniversaire.

• **Roumainfo**, premier cybermensuel en français sur la **Roumanie**, souhaite promouvoir la francophonie dans les nouveaux médias. Son site : www.ifrance.com/roumainfo

• Le numéro 97 de *La Gazette de la presse francophone* (janvier-février 2001), d'où nous extrayons de nombreuses informations sur les pays de la francophonie, annonce qu'**Hervé Bourges** a été élu président de l'UIJPLF (Union internationale des journalistes et de la presse de langue française), au cours des 32^{es} assises de la presse francophone qui, réunies par cette association, se tenaient à Paris fin novembre.

• ... de Belgique

La 4^e édition du *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*, de Hanse / Blampain (éditions De Boeck-Duculot) est disponible sur papier et, pour la première fois, sous forme électronique.

Sites : www.deboeck.be/prod/hanse
www.duculot.be/prod/hanse

– La revue *Wallonie-Bruxelles* (n° 73) se réjouit, à juste titre, qu'**Amélie Nothomb** ait été la vedette du Salon du livre de Montréal, où **Daniel Blampain** était venu présenter son *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*.

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

• **L'Année européenne des langues 2001**, organisée à l'initiative de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, entend mettre en lumière la diversité linguistique et inciter les Européens à apprendre plusieurs langues. Les programmes et projets sont disponibles sur le site : www.eurolang2001.org
Renseignements : tél. : 03 88 41 32 48, téléc. : 03 88 41 27 06
mél. : decs-lang@coe.int

Prix France-Acadie :

– le prix Sciences humaines a été décerné à **Marjolaine Saint-Pierre** pour son ouvrage *Saint-Castain, bon Français et chef amérindien* (Éd. Atlantis).
– le prix Littérature est allé à **Camilien Roy** pour *La première pluie* (Éditions Perce-Neige).

• La **région Île-de-France** s'engage dans la francophonie. Parmi ses onze priorités, elle participe à la construction d'un lycée à **Dakar**, à la rénovation du lycée Chu Van Han à **Hanoï**, et à la mise en place de la première bibliothèque publique à **Beyrouth**.

• L'**Association pour la promotion de la Francophonie en Flandre** (APFF) lance un appel aux responsables de la francophonie et à tous ceux qui s'intéressent à la langue et à la culture françaises. Les adhérents trouveront sur l'internet ses *Nouvelles de Flandre*, et en recevront la version papier, tous les deux mois.

Cotisation : 750 FB, pour l'étranger.
APFF, Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique, tél : 32 (0)59 23 77 01, téléc. : 32 (0)59 23 77 02, mél. : apff@dmnet.be
site : www.dmnet.be/ndf

À Paris, au 21^e Salon du livre (16 au 21 mars), l'Allemagne, invitée d'honneur, a

organisé des rencontres avec plus de cinquante auteurs de langue allemande.

• ... de Nouvelle-Calédonie

Nouméa organise aussi sa Semaine de la langue française et de la Franco-phonie, du 17 au 23 mars, grâce à l'**Alliance Champlain**. Cette association fêtera ses 15 ans le 19 septembre 2001 et récompensera à cette occasion le lauréat du Mot d'Or 2000 pour la Nouvelle-Calédonie.

• **Chantal Juneau Mallen**, fille de notre ami Pierre-Louis Mallen, vient de recevoir le **prix Jean Mermoz** de l'Union culturelle et technique française. Ce prix est destiné à honorer un Français de l'étranger dont l'action a été particulièrement efficace pour le rayonnement de la France... et du français.

• L'**université Jean-Moulin Lyon 3** a décidé de créer, avec le soutien de la mairie de Lyon, une **chaire** et un **institut** de « **Francophonie et mondialisation** » et d'en confier la direction au professeur **Michel Guillou**, qui fut, jusqu'en 1999, directeur général de l'Agence universitaire de la Francophonie et vice-président d'Avenir de la langue française.

• À l'occasion de la semaine de la langue française, **Défense de la langue française** organise, dans le monde entier, un nouveau concours de langue française : **La Plume d'or**. Trente-sept **Alliances françaises** y participent, soit mille candidats ! Signalons l'enthousiasme des pays les plus lointains, qui se sentent souvent abandonnés...

• *Les fous d'Afrique, histoire d'une passion française* (Seuil, « L'histoire immédiate », 384 p., 135 F, 20,58), tel est le titre du tout nouveau livre de **Jean de la Guérivière**. Nous en reparlerons.

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

Nous reparlerons aussi de *La littérature d'expression française en Égypte*, que **Jean-Jacques Luthi** vient de publier à **L'Harmattan** (296 p., 160 F, 24,39).

• ...du Canada

Les **IV^{es} Jeux de la Francophonie**, rendez-vous du sport et de la culture francophones, se dérouleront à **Ottawa-Hull**, du 14 au 24 juillet 2001.

Raphaël Moraglia, jeune membre de DLF, fait partie de la sélection finale pour les épreuves de « littérature-poésie ».

Renseignements : Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), 78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris cedex 15,
tél. : 01 40 45 91 15, téléc. 01 40 45 98 72,
mél. : cijf@francophonie.org

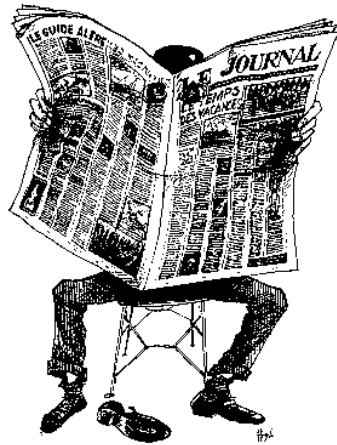
• Sur le thème « Jeunesse et langue française », la **XIX^e Biennale de la langue française** se tiendra, du 29 juillet au 2 août, à Hull et à Ottawa.

Renseignements : BLF 113, rue Galliéni, 78670 Villennes-sur-Seine,
tél. : 01 39 75 81 81, téléc. : 01 39 75 90 25.

• À **Genève**, le 15^e Salon international du livre et de la presse aura lieu du 27 avril au 1^{er} mai 2001.

• ... du Liban

– **Beyrouth** se prépare à accueillir le **IX^e Sommet de la Francophonie**, les 26 et 27 octobre 2001. C'est la première fois qu'un pays arabe est chargé de cet événement. Quelques jours auparavant, Beyrouth recevra le Conseil permanent de la Francophonie et la Conférence ministérielle de la Francophonie.



LES LANGUES DE L'EUROPE

L'ANNÉE EUROPÉENNE DES LANGUES

Promouvoir la diversité linguistique et l'apprentissage des langues en Europe, tel est l'objectif de l'*Année européenne des langues*, en 2001. À Lund (Suède), Mme Viviane Reding, commissaire européen à l'Éducation et à la Culture, annonce que l'étude réalisée dans ce cadre fait apparaître que 35 % d'Européens connaissent le français, langue maternelle pour 16 % d'entre eux, et langue étrangère pour les 19 % restants. Avec ces 19 %, le français vient en deuxième position derrière l'anglais, langue étrangère la plus parlée dans l'UE (41 %), et devant l'allemand, parlé par environ 10 % des Européens.

Nos compatriotes seraient 49 % à pratiquer au moins une langue étrangère. Pour l'ensemble de l'UE, le chiffre est de 53 % ; 27 % disent en pratiquer deux. L'anglais se place évidemment au premier rang (42), devant l'espagnol (16) et l'allemand (9). Si près de deux tiers des Français unilingues considèrent qu'une seconde langue ne leur apporterait rien, 21 % seraient prêts à en apprendre une s'ils en avaient la possibilité.

L'allemand est la langue maternelle la plus répandue dans l'UE (23,3 %), suivie par l'italien et le français (16 %), avec seulement 15,9 % pour l'anglais.

Des citoyens de l'UE, 53 % connaissent une langue autre que la leur. Et 31 % de ceux qui ne parlent que leur langue maternelle en apprendraient une autre si la possibilité leur en était offerte. Mais 65 % estiment que « c'est trop difficile ».

Mme Reding juge ces résultats « encourageants, même si beaucoup de travail doit encore être réalisé afin qu'à terme tout jeune Européen quittant le système scolaire parle deux langues en plus de la sienne, ce qui est l'objectif à long terme de la Commission ».

Rédigé dans les onze langues de l'Union européenne, le site www.eurolang2001.org sera le centre d'information interactif de l'*Année européenne des langues*.

Jacques PÉPIN

POUR UNE ALLIANCE DES LANGUES EUROPÉENNES



Au sein de DLF, le cercle François-Seydoux, sous l'égide duquel a paru dans notre dernier numéro l'« Argumentaire » pour une Francophonie ouverte aux autres grandes langues de communication, a entrepris de concrétiser ses projets de rapprochement avec celles-ci, en commençant par l'allemand.

De quoi s'agit-il ? D'affirmer la présence et de favoriser le rayonnement des principales langues du continent européen, face aux prétentions d'hégémonie de l'anglo-américain.

Exception culturelle ou pas, nous ne sommes plus seuls. Des associations se sont créées outre-Rhin pour réagir contre une américanisation et, partant, une désaffection de la langue allemande, plus accentuées encore que celles qui touchent la nôtre.

À l'occasion du déjeuner de DLF, le 6 décembre 2000, nous avons reçu trois délégués de la plus importante et la plus dynamique de ces associations, la VDS (*Verein Deutsche Sprache* : Union langue allemande) : le Dr Kurt Gawlitta, président de la section berlinoise, le professeur Gerd Schrammen, de l'université de Göttingen, et le professeur Fritz Vilmar, de l'université libre de Berlin, tous trois maîtrisant remarquablement le français.

Une première séance de travail le matin, rue Roquépine, permit à nos hôtes et aux membres du Cercle François-Seydoux, auxquels s'étaient joints notre vice-président, Marceau Déchamps, ainsi que M. Gathelier, du ministère de l'Éducation nationale, de faire connaissance, de sympathiser et d'exposer mutuellement les grandes lignes de nos actions et de nos buts. Ces derniers sont parallèles, voire complémentaires. La campagne lancée par VDS contre les « bousilleurs de la langue », par exemple, fait pendant au prix de la Carpette anglaise. Les mesures de protection juridique de la langue, prises en France grâce à la loi Toubon (encore qu'elles se révèlent insuffisantes aujourd'hui), intéressèrent particulièrement nos visiteurs, qui nous envient cette loi.

Les propos échangés pendant le déjeuner renforcèrent l'impression de solidarité de nos deux associations, strictement apolitiques et mues – sans animosité antiaméricaine – par le souci commun d'une culture européenne en péril.



Nos hôtes assistèrent ensuite au conseil d'administration. Rencontre brève mais pleine de promesses. Un travail de mise au point et d'harmonisation des tâches reste à préciser. Le professeur Vilmar exprima le souhait de nous rencontrer ultérieurement et d'encourager l'enseignement du français et de l'allemand comme première langue étrangère dans nos deux pays.

Cette évolution, que compléterait un rapprochement avec d'autres langues, comme l'espagnol ou l'italien, irait au rebours de ce qui se fait actuellement. Mais elle serait seule capable, à terme, de substituer un regain de vitalité à l'asphyxie progressive de nos langues.⁽¹⁾

Paradoxalement, c'est aussi grâce à l'internet que le redressement du français peut se manifester. Multiplions les sites en langues autres qu'un anglo-américain très envahissant.

Jamais l'enseignement des langues n'a été autant facilité qu'aujourd'hui par l'informatique. Celle-ci, telle la langue d'Ésope, peut être envisagée comme le pire – ou comme le meilleur. Parions sur le meilleur.

Philippe LALANNE-BERDOUICQ

Cercle François-Seydoux

(1) En outre, une telle mesure, loin d'être irréaliste, répondrait précisément aux besoins de notre époque. En tant que formatrice de l'esprit, une initiation précoce à l'allemand en France, au français en Allemagne, jouerait le même rôle structurant que la grammaire latine ou grecque d'hier. Sur le plan économique, la France et l'Allemagne étant premier client et premier fournisseur l'une de l'autre, l'intérêt que présente la connaissance mutuelle de leurs langues se passe de commentaire.

L ' E U R O P E D E S L A N G U E S

« La domination d'un idiome unique tel que l'anglais ne répond pas au destin de l'Europe. » En citant Claude Hagège, Jean-Christophe Victor concluait deux numéros du « Dessous des Cartes » (Arte, le samedi, 20 h) qu'il venait de consacrer aux langues.

Attaquant avec quelques chiffres mondiaux connus (200 États, 6 000 langues environ) ou moins connus (Inde, 1 652 langues ; Nigeria,



394 langues), le réalisateur s'arrêtait sur l'Europe (50 langues), où les frontières linguistiques diffèrent des frontières politiques, puis sur la France et l'Espagne. La France, État centralisé politiquement et linguistiquement, compte néanmoins neuf communautés⁽¹⁾ dont la langue est certes enseignée mais ne jouit d'aucun statut officiel. En Espagne, par contre, la Constitution de 1978 reconnaît le castillan comme langue officielle, et consacre l'officialité de trois langues à l'intérieur de communautés autonomes.⁽²⁾

Contraste entre nation ouverte à la diversité culturelle outre-Pyrénées et nation unitaire chez nous, où la Charte européenne des langues régionales et minoritaires signée par la France en 1999, a été déclarée contraire à notre Constitution par le Conseil constitutionnel.

Jean-Christophe Victor s'interrogeait ensuite sur le plurilinguisme et son impact dans l'Union européenne. Là encore, quelques chiffres : quatre langues officielles en 1958, onze langues officielles dans les quinze États membres aujourd'hui. D'où 110 combinaisons linguistiques pour les traducteurs et interprètes qui forment environ 20 % des 16 000 fonctionnaires de la Commission. En réalité, les deux langues véhiculaires de l'Union sont le français et l'anglais, au grand dam des Allemands dont la langue est la plus parlée en Europe (90 millions de germanophones, pour 65 millions de francophones et 63 millions d'anglophones).

Alors, faut-il simplifier ou maintenir le modèle égalitaire de la diversité linguistique ? L'élargissement de l'Europe ajouterait douze langues (et 13 pays) à l'Union. Plusieurs projets de simplification (dont l'espéranto) ont été rejetés par le Parlement européen. Il faut le savoir, ce multilinguisme a un coût (deux euros par citoyen et par an), mais un coût bien faible lorsque son enjeu est le maintien des démocraties, et leur stabilité, sans hégémonie d'un seul pays sur tous les autres.

Élisabeth de LEPARDA

(1) Bretonne : 300 000 locuteurs ; flamande : 80 000 ; alsacienne : 1 million ; langues d'oc : 1 million, dans 31 départements ; catalane : 100 000 ; basque : 70 000 ; corse : 220 000 ; créole : 1,6 million.

(2) Catalan : 8 millions de locuteurs ; basque : 600 000 ; galicien : 2,3 millions.

LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Les emplois recommandés ou déconseillés*

LONGANIME adj. xv^e siècle. Emprunté du bas latin *longanimis*, de même sens.

Qui fait preuve de longanimité ; qui se montre patient et indulgent. *Un caractère longanime.*

Ne doit pas être confondu avec *magnanime*, dont le sens, quoique proche, est différent.

MAGNANIME adj. xiii^e siècle. Emprunté du latin *magnanimus*, de même sens.

1. Qui a de la grandeur d'âme, des sentiments nobles, élevés, généreux. *Chef magnanime. Guerrier magnanime.* Par méton. *Cœur, esprit magnanime.*

2. Spécialt. Enclin à la clémence, au pardon, à l'oubli des griefs, des injures. *Un vainqueur magnanime. Se montrer magnanime envers son ennemi.* Par méton. *Un acte, un geste magnanime.*

* Extraits du fascicule LOGOMACHIE à MAÎTRISE (5 octobre 2000) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de DLF à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à
DLF, 8, rue Roquépine, 75008 Paris.

M.

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou Mme

Adresse :

.....

M. ou Mme

Adresse :

.....

M O T S E N P E R D I T I O N

CAMARD, ARDE n. et adj., dérivé de *camus* avec un suffixe péjoratif : qui a le nez court et aplati. Ex. :

l'Égypte... « *Dans sa robe de sable enfonce enveloppés
Ses colosses camards, à la face frappés
Par le pied brutal de Cambyse.* » (Victor Hugo.)

Dans le style burlesque, *la camarde* est la dénomination métaphorique de la mort.

CANULE n.f., se dit d'une personne ou d'une chose ennuyeuse, importune, par référence au désagrément qui s'attachait à l'emploi de la canule à lavement, le clystère ou clysoir d'antan. Ex. :

« Il m'a rejoint tout de suite, la canule ! » (Céline.)
De *canule* dérive le verbe *canuler*, « ennuyer, gêner ».

CAPRICANT, ANTE adj., inégal, saccadé, sautillant, capricieux, évoquant les bonds fantasques de la chèvre. Ex. :

« *Le pouls de Monsieur est repoussant, et même un peu capricant.* » (Molière.)

CAUTÈLE n. f., prudence où il entre de la défiance, voire de la ruse ; du latin *cautus*, « prudent ». Ex. :

« *Avec la finesse particulière aux gens qui font leur fortune par la cautèle...* » (Balzac.)

CAUTELEUX adj., défiant, fin, roué, dérivé de *cautèle*. Ex. :

« *Il est fin, cauteleux, doucereux, mystérieux.* » (La Bruyère.)

CENDREUSE n. f., s'est dit dans le sens de « cendrillon », femme qui ne quitte pas les cendres, le foyer, la maison. Ex. :

« *C'est une femme qui est toujours dans une chaise, qui ne fait pas un pas et qui est une vraie cendreuse.* » (Mlle de Montpensier.)

CHAFOUIN, INE n. et adj., personne qui a une mine sournoise, rusée ; de *chat* et *fouin*, masculin de *fouine*. Ex. :

« *L'abbé Dubois était un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde.* » (Saint-Simon.)

CHALANDISE n. f., affluence de chalands, vogue. Ex. :

« *L'enseigne fait la chalandise.* » (La Fontaine.)

Jean TRIBOUILLARD

M O T S N O U V E A U X *

FRIMOUSSE (pour *emoticon, smiley*) : Dans un message, association facétieuse de quelques caractères typographiques qui évoquent un visage expressif.

Note : 1. Les deux frimousses les plus connues sont :-) pour la bonne humeur et :-(pour le dépit, où les deux points représentent les yeux, le trait représente le nez et les parenthèses la bouche.

2. Le terme « binette » est recommandé au Québec. *Frimousse* doit être préféré à « binette ».

GLISSER-DÉPOSER (pour *drag and drop*) : Action par laquelle l'utilisateur sélectionne un objet à l'écran, le déplace jusqu'à une autre position, puis le lâche pour déclencher une action sur cet objet.

HYPERTEXTE (pour *hypertext*) : Système de renvois permettant de passer directement d'une partie d'un document à une autre, ou d'un document à d'autres documents choisis comme pertinents par l'auteur.

HYPertextUEL (pour *hypertext*) : Relatif à l'hypertexte.

INTERNAUTE (pour *cybernaut*) : Utilisateur de l'internet.

Note : On rencontre aussi le terme *cybernaute*.

INTERNET (pour *Internet network, Internet, Net*) : Réseau mondial associant des ressources de télécommunication et des ordinateurs serveurs et clients, destiné à l'échange de messages électroniques, d'informations multimédias et de fichiers. Il fonctionne en utilisant un protocole commun qui permet l'acheminement de proche en proche de messages découpés en paquets indépendants.

Note : L'acheminement est fondé sur le protocole IP (Internet Protocol), spécifié par l'Internet Society (ISOC). L'accès au réseau est ouvert à tout utilisateur ayant obtenu une adresse auprès d'un organisme accrédité. La gestion est décentralisée en réseaux interconnectés.

INTRANET (pour *intranet*) : Réseau de télécommunication et de téléinformatique destiné à l'usage exclusif d'un organisme et utilisant les mêmes protocoles et techniques que l'internet.

* Extraits du fascicule – *Vocabulaire de l'internet* (16 mars 1999) – publié au *Journal officiel* et disponible à la Délégation générale à la langue française, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris, tél. : 01 40 15 80 00, téléc. : 01 40 15 36 76.

M A L

Ce petit mot, en dehors de ses aspects philosophique et religieux, présente aussi un intérêt linguistique. Il peut en effet être un adjectif, un substantif ou un adverbe.

L'adjectif *mal*, au féminin *male* (le pluriel est inusité), vient de l'adjectif latin *malus* et signifie « funeste, mauvais ». Il a disparu du vocabulaire courant et ne subsiste que dans les expressions figées *bon an, mal an* ou *bon gré, mal gré*. Au XVI^e siècle, on disait encore *mourir de male mort* ou *de male faim*. Malherbe écrivait « Va-t-en à la male heure. » Il subsiste en tant qu'attribut dans des expressions comme *il est mal de mentir*. En fait, sa véritable survivance se trouve dans des mots composés avec un nom : *male heur* a donné *malheur*, *male chance* a donné *malchance*. Il en est ainsi pour *malfaçon*, *malformation*, *malnutrition*...

Le substantif masculin *mal*, au pluriel *maux*, vient du substantif latin *malum*. Il a ici deux sens principaux. Le premier est celui de « douleur, souffrance, maladie ». On dira *avoir mal*, *avoir le mal de mer*, *avoir des maux de tête*... On connaît le proverbe : « Aux grands maux, les grands remèdes. » Le second sens est « ce qui est contraire aux règles de la morale ou de la bienséance ». On dira *faire le mal*, *dire du mal*... Dans ce sens, le pluriel est inusité.

L'adverbe *mal* vient de l'adverbe latin *male* et signifie « d'une manière défavorable, blâmable, défectueuse ». *Je vais mal*, *il parle mal*, *elle est mal habillée*. Cet adverbe sert de préfixe à des adjectifs pour former des mots composés : *maladroit*, *malhonnête*, *malsain*... Il a aussi donné naissance au préfixe *mau* après vocalisation classique du *l* en *u* devant une consonne : *maudire*, *maugréer*, *maussade*, *mauvais*...

Il ne faut pas confondre l'origine des préfixes dans des mots tels que *maudire* et *médire* ou *malchance* et *méchanceté*. Le préfixe *mé* ou *més* (*mésalliance*, *mésestimer*), de signification péjorative, dérive du francique *missi*.

Philippe LASSERRE

Section de Bordeaux

GOURMANDER ET ENGUEULER

La pluralité des synonymes marque la richesse d'une langue. La nôtre abonde en termes voisins pour faire reproche à quelqu'un. Dans *La Chartreuse de Parme*, Fabrice del Dongo, jeune homme bien éduqué, entend, sur le champ de bataille de Waterloo, un officier de haut rang parler durement à un compagnon. Il interroge « Quel est-il ce général qui *gourmande* son voisin ? – Pardî, c'est le maréchal ! [Ney] ». De nos jours, un seul mot serait venu à la bouche de tout un chacun : *engueuler* ! Et pourtant, le vocabulaire abonde, il suffit de choisir.

Gourmander. Au XIV^e siècle, le sens allait de pair avec la gourmandise, puis vint celui de « dominer, mener à sa guise » et c'est beaucoup plus tard qu'il devint synonyme de *réprimander*. Ce serait un passage au figuré de « manger goulûment », ce qui nous rapproche du fameux *engueuler*. C'est également le cas d'**admonester**. Issu du latin *admonere*, « avertir », au Moyen Âge, c'était probablement un terme d'étudiants, pour un encouragement, sans nuance de blâme ; peu populaire, le mot ne s'est maintenu que dans les patois et appartient maintenant au langage précieux.



C'est de *grundire*, variante de *gronnire*, « grogner », en parlant du cochon, qu'est venu **gronder**, sorte de doublet de **grogner** (en liaison avec groin !). **Tonner** s'explique aisément par le bruit du reproche fait avec véhémence, évoquant le tonnerre... **Fustiger** possède un sens fort : en latin de basse époque, *fustigare* est « frapper à coups de bâton » (depuis *fustis*, « bâton »).

Quereller, faire querelle à quelqu'un apparaissent au XII^e siècle au sens juridique de « contestation, débat, plainte », d'où « cause d'une des parties dans un procès ». Puis *quereller* se mit à signifier « disputer quelque chose à quelqu'un », du latin de basse époque **querellare*, depuis *queri*, « se plaindre ».

Tancer possède une assez longue histoire, de *tendo, tensum, tendere*, « tendre, faire un effort », déformé en *tentiare*, dont le français médiéval fit *ten(c)ier*. La Fontaine emploiera le picard *tencher*

(Fables IV, 16). L'origine est la grande racine indo-européenne *Ten-*, à l'origine de tant de termes qui marquent l'effort, la tension. Prenant le sens de « combattre », ce verbe acquit tardivement celui de « quereller », puis de « reprocher » (*on tance sévèrement*).

Reprocher est un bon exemple de transformation progressive du latin classique *proprius*, « ce qui appartient en propre », en latin populaire **repropriare* signifiait « rapprocher, mettre sous les yeux » (comme il le faut à un myope). **Reproche** apparaît déjà dans la *Chanson de Roland* (1080) au sens de « honte, opprobre ». Ces mots ont évolué aussi vers **réprouver**.

Réprimander s'est écrit à tort avec un *a* au lieu d'un *e*, car il s'agissait de *reprimenda culpa*, « une faute à réprimer ». Si elle était reprochée à un moine en plein chapitre, on l'avait **chapitré**.

Vitupérer est l'exacte transcription de *vituperare*, « blâmer ». D'abord écrit *blasmer*, ce dernier est un affaiblissement de **blastemare*, « faire des reproches », en latin populaire, dérivé de *blasphemare*, en langue ecclésiastique, emprunté au grec BLASPHEMIA.

Morigéner c'est « former les mœurs » : « Que si vous aviez en brave père bien morigéné votre fils... » (Molière, *Fourberies de Scapin* II, 1). Le sens actuel date de la fin du XVII^e siècle. L'origine est latine, là encore : de *morigerus*, « docile, complaisant » ; *morigeratus*, en langue classique, fut altéré en *morigenatus*, d'où le passage au français dès le XIV^e siècle.

Froncer les sourcils traduit la mimique de celui qui, mécontent, contracte certains muscles peauciers provoquant une ride, du francique **hrunkja*, « ride ».

Enguirlander est employé par euphémisme : au lieu d'orner de guirlandes une personne, on lui fait des reproches.



Revenons à **engueuler**. Dérivé de *gueule*, depuis *gula*, « gosier, gorge, cou », ce verbe est de création assez récente (XVIII^e s.), et fut d'abord employé sous la forme *mal engueulé*, pour « mal embouché ». On cite une pièce de Boudin (1754), *Madame engueule*, où apparaît le

sens actuel. D'abord argotique, le mot s'est civilisé sous la plume de Baudelaire, Rimbaud, Romains.

Faut-il évoquer aussi **désapprouver, anathémiser, accuser, attaquer, censurer, condamner, critiquer, désavouer, épiloguer, faire grief à, incriminer, jeter la pierre à, faire procès à, redire à, reprendre, stigmatiser, flétrir, déblatérer**, voire **réprobation** et **objurgation** ? Et **frotter les oreilles, passer un savon, chercher des poux à quelqu'un, remonter les bretelles** ? Expressions imagées, délices de l'argot et du langage familier...

Les dictionnaires de synonymes des ordinateurs auront fort à faire s'ils prétendent nous éclairer pour une connaissance approfondie du français !

Pierre DELAVEAU
Cercle Ambroise-Paré

TRUISME

N'en déplaise aux misanglomanes invétérés, le terme est emprunté directement à l'anglais pour désigner une « vérité évidente » (avec adjonction d'un *e* final). La même racine germanique a donné l'anglais *true*, « vrai » et l'allemand *treu* « loyal, dévoué ». La racine originelle est l'indo-européen **dereu*, « compter sur, avoir confiance en ». Le terme ressortit au langage choisi. Nous entendons plus souvent l'expression synonyme *vérité de La Palice*. À ce propos lorsqu'on rappelle la mort de Jacques II de Chabannes, seigneur de La Palice, à Pavie le 24 février 1525, on colporte l'erreur d'un copiste qui avait malencontreusement écrit : « Un quart d'heure avant sa mort, La Palice était encore en vie », alors que le mot original était :

« *Un quart d'heure avant sa mort, La Palice faisait encore envie.* »

Bernie de TOURS

QUAND L'OPPORTUNITÉ CESSE D'ÊTRE OPPORTUNE

La Francophonie s'est dotée d'un formidable arsenal législatif, administratif et associatif qui se mobilise souvent contre un seul ennemi, l'anglicisme, reconnaissable à son uniforme étranger et sur lequel on tire à vue tant il est visible et cousu de fil blanc.

Ce type d'anglicisme est dit « morphologique », parce que son aspect le signale immédiatement comme étant un mot interlope. Mais à côté, nous laissons s'infiltrer sans broncher une espèce beaucoup plus nuisible, parce qu'elle s'attaque à l'essence même de nos mots, leur



sens. C'est l'anglicisme « sémantique », le faux ami que nous accueillons sans méfiance car il est habillé comme nous. En réalité, il s'agit d'un mot-virus qui s'insinue perfidement sous la peau de son homonyme français, l'infecte, le phagocyte et provoque dans ses cellules d'infâmes mutations. C'est cette aliénation du sens de nos mots qu'il faut combattre avant tout.

Prenons pour exemples *gadget* et *opportunité*. Le premier est du franglais à visage découvert. Il indigné certains, mais il n'usurpe la place d'aucun mot français existant et appartient à cette catégorie d'importations lexicales, utiles et vivantes, à laquelle pensait Fénelon lorsqu'il nous incitait à prendre « de tous côtés ce qu'il nous faut pour rendre notre langue, plus précise, plus claire et plus harmonieuse ». Toutes les tentatives de nos terminologues pour lui concocter un substitut néologique ont abouti à des fictions verbales sans lendemain. *Gadget* a été plébiscité par l'usage, qu'Horace appelait « ce maître absolu, légitime, régulier de la langue » et que Vaugelas lui-même reconnaissait « pour le maître et le souverain des langues vivantes ».

Tout différent est le cas du mot *opportunité*, que le latin nous a directement légué et dont nous ne sommes en aucune manière redevables à l'anglais ; tout au contraire, ce sont les Anglais qui nous l'ont pris, à l'époque où ils puisaient abondamment dans le français pour enrichir leur langue saxonne encore pauvre et mal dégrossie. Avec l'évolution respective de nos deux cultures, le sens d'*opportunité* et celui d'*opportunity* ont divergé. Or, voilà que le sens du mot anglais

vient contaminer notre mot français, lequel est en train de perdre la subtile valeur qui est la sienne. Le pays presque tout entier l'utilise maintenant à mauvais escient, par ignorance de sa vraie signification, à savoir « ce qui est opportun », si bien que nous n'avons plus de mot pour exprimer cette notion et que la notion elle-même disparaît de notre mode de pensée. On s'épuise vainement à combattre les franglaiseries telles que *gadget*, alors que le véritable scandale réside dans la corruption sémantique par l'anglais de mots bien français comme *opportunité*, *alternative*, *technologie*, *partition* (dans la dénotation géopolitique de séparation, de démembrement) et tant d'autres. Ici, l'usage n'est plus juge, il se laisse simplement berner.

Opportunity, en anglais, signifie « l'occasion qui se présente, la possibilité qui s'offre à vous, l'aubaine à saisir » quand on est un homme d'affaires avisé ou un politicien habile. Pas un communiqué de « pédégé » à ses troupes qui n'utilise cet américanisme fétiche pour les inciter à ne pas « manquer une opportunité » (*miss an opportunity*) de « booster » les affaires.

L'idée contenue dans le français *opportunité* renvoie à ce qui vient à propos, à ce qui sied aux circonstances, à ce qui tombe bien (opportunément) dans le temps. Évidemment, voilà un concept un peu abstrait et intellectuel, pas assez pragmatique pour exciter les conseils d'administration.

Opportunité, travesti dans le sens de son homologue anglais, est une erreur qui maintenant s'affiche ouvertement et sans vergogne, dans les médias et dans la rue, jusque par la bouche des professeurs de français, parce qu'elle n'est plus perçue comme telle. Ce barbarisme s'est même installé dans nos officines de traduction, ce qui certes n'est pas une référence. L'une d'elles, dans sa publicité, adresse à ses « prospects » l'exhortation suivante : « Prenez les bonnes décisions pour ce troisième millénaire et ne passez pas à côté des opportunités de la mondialisation du marché », les bonnes décisions consistant bien sûr à recourir à ses services. Elle aurait dit « globalisation » au lieu de *mondialisation*, ç'aurait été encore mieux.

Georges DUPONT

LES IMBÉCILES

Il y a plus de deux siècles, en 1798, un jeune et talentueux général corse nommé Bonaparte s'embarqua hardiment pour l'Égypte au risque de voir son audacieuse entreprise contrecarrée par l'amiral Nelson. En cette année 1798, la Terreur n'avait pris fin que depuis quatre ans, marquée, entre autres, par l'exécution de Robespierre, Saint-Just et Couthon, inlassables pourvoyeurs de la guillotine à une époque où, dans notre beau pays, les campagnes contre la peine de mort ne faisaient guère recette...

Mais que pouvaient bien encore redouter, en 1798, quelques « sages » préoccupés par le présent et par l'avenir ? Eh bien, si étrange que cela puisse paraître, ces braves gens rongés d'inquiétude craignaient que, en persistant à écrire *imbécille* avec deux *l*, on n'encourageât le bon peuple de France à le prononcer de travers en le faisant, bien à tort,



rimer avec *faucille* et non avec *facile*. Or, cette crainte était doublement infondée si l'on considère que le mot *imbécille* était déjà suffisamment répandu pour que sa prononciation ne fût pas ainsi écorchée et que le nombre de Français sachant lire était trop restreint en cette fin du XVIII^e siècle pour qu'ils fussent induits en erreur par la consonne double.

De surcroît, aucun puissant cerveau n'étant à l'abri d'une étourderie, les partisans des *imbéciles* « allégés » n'avaient pas pensé à faire subir le même sort au nom dérivé *imbécillité*, auquel nos vigilants réformateurs de l'orthographe s'en sont pris en 1990 pour qu'on cessât de l'écrire avec une consonne double.

Mais ce n'était pas là le seul oubli car les sages de 1798 avaient négligé le cas pendable du *bacille*, dont la consonne double, pour peu qu'on sût lire, tendait à la faire rimer indûment avec *faucille*. Certes, en ce bas monde, les bacilles sont infiniment plus nombreux que les imbéciles. Mais il n'en reste pas moins que ce dernier mot est d'un emploi beaucoup plus fréquent et que, en conservant sa consonne double, l'*imbécille* risquait moins que le bacille, de rimer indûment avec la faucille, avatar qu'a connu le *pupille*, qui a donc cessé de rimer avec *pile*.

Est-ce à dire que, dans certains cas, le double *l* n'est pas une source de confusion ? Que nenni ! C'est ainsi que, sans avoir l'oreille plus fine que la moyenne des auditeurs, tout linguiste moyennement attentif à ce que disent nos médias a dû remarquer une bien fâcheuse tendance à faire rimer (*il*) *oscille* et (*il*) *distille* avec *pastille*. À la rigueur, on aurait pu comprendre que, au lieu de s'en prendre à ces paisibles *imbécilles* du XVIII^e siècle, les « réformateurs » se décidassent à faire subir ce sort aux insidieux verbes *osciller* et *distiller* pour les alléger en « osciler » et « distiler » afin d'éviter deux barbarismes si souvent constatés de nos jours.

Cela dit, tout homme de bon sens remarquera une fois de plus que, sur ce point comme sur tant d'autres, un enseignement dûment organisé et programmé de la langue française dans nos classes contribuerait à redresser la situation. Mais, pour y arriver, encore faudrait-il que les « pédagogues » galonnés sortissent enfin de leur léthargie pour s'intéresser à cette question fondamentale. Enfin, on ne saurait conclure sans regretter que tant de gens mal informés – et pour cause ! – ignorent que le nom de la ville espagnole de *Séville* rime avec *cheville* et non avec *Lunéville*. Mais qui se décidera à le leur révéler ?

Jacques CAPELOVICI

Toute notre reconnaissance va aux mécènes qui,
par leur générosité, soutiennent notre action :

Groupe des Éditions du Rocher - Jean-Paul Bertrand éditeur,

M. Bruno Cottard, directeur général d'Elizabeth Arden,

et **M. Jean Camus**, fils de notre fondateur.

1^{er}-Mai, 8-Mai, Ascension, Pentecôte... UNE VRAIE FOIRE, CES JOURS FÉRIÉS !

Il ne saurait être question, qu'on se le dise, de jouer ici les vierges effarouchées, pas plus que de stigmatiser, d'hypocrites trémolos dans la voix, un mois de mai qui joue volontiers les peaux de chagrin. Tout au plus entendions-nous souligner par ce titre que les deux termes sont frères au regard de l'étymologie. L'un et l'autre descendent en effet de *feriae*, lequel désignait déjà, en latin classique, les jours consacrés au repos. Rien de bien étonnant, au demeurant, à cette similitude de parcours : les foires médiévales, faut-il le rappeler, coïncidaient pour la plupart avec les fêtes religieuses, ce qui explique que les expressions *faire la fête* et *faire la foire* aient toujours été ressenties comme synonymes... à une nuance péjorative près au détriment de la seconde !

On s'étonnera peut-être davantage en apprenant qu'en dépit des apparences le **forain** n'a rien à voir, en matière d'étymologie toujours, avec la *foire* qu'il lui revient d'animer. C'est qu'il dérive, pour sa part, du latin *foris*, qui signifiait « dehors ». Le forain est donc, à l'origine, celui qui vient de l'extérieur, en d'autres termes l'étranger. La langue

du droit a d'ailleurs conservé la trace de ce sens premier, une audience étant dite *foraine* dès lors que le juge la tient en dehors du siège de sa juridiction. C'est beaucoup plus tard, au XVI^e siècle, que sous l'influence de *foire* le mot a pris son sens actuel de « commerçant sans magasin, qui exerce son activité sur les marchés et les foires »...



Autre confusion de taille, mais qui concerne cette fois nos **jours ouvrables** (il en reste, hélas !) : l'adjectif ne signifie pas, comme il arrive qu'on le croie, que ces jours-là les bureaux et les commerces soient ouverts... Il découle en réalité de l'ancien verbe *ouvrer* (*œuvrer*), auquel on a rapidement substitué notre moderne *travailler*, eu égard à la confusion toujours possible avec le faux jumeau *ouvrir*. Une précaution qui, on le constate avec le recul, n'avait rien d'inutile.

Bruno DEWAELE

EN AVANT ET EN AVENT

Attention à l'orthographe de ces deux mots à la même consonance, car on pourrait bien se tromper de sens ! Quand on nous dit : « En avant », c'est qu'il faut *avancer* et regarder vers l'avenir. Quand on nous dit : « Ce n'est plus comme avant ! » c'est qu'il faut se tourner vers le passé... De quoi attraper un torticolis !

Il est étrange ce mot, utilisé à la fois pour hier et pour demain, quand, spontanément, on le réservait plutôt pour désigner le passé. En fait, il s'emploie au passé comme au futur. Le présent lui-même est toujours « l'avant d'un après » et « l'après d'un avant ».

C'est jouer sur les mots, pensez-vous ? Si c'est le cas, soyons bons joueurs et passons de l'avAnt à l'AvEnt !

Avant vient du latin *ante*, et *Avent* de *adventus* qui signifie « arrivée ».

Apparemment, ces deux mots n'ont rien à voir l'un avec l'autre sur le plan étymologique, mais, dans la réalité, ils ne peuvent se passer l'un de l'autre. En effet, l'événement de Noël, ce qui est arrivé dans cette terre de Palestine, toujours aussi tourmentée, n'a pas perdu de son actualité, car tout chrétien peut trouver là, dans le berceau de Jésus, son propre extrait de naissance, son propre avènement. Ce temps de l'Avent replonge le chrétien, comme à son baptême, dans son avenir, à faire naître chaque instant.

Père François RABALLAND

Cadeau de bienvenue !
À tout nouvel adhérent sera offert
un abonnement d'un an,
pour la personne de son choix.

A C C O R D D U V E R B E *

Avec la répétition de *nul, tout, chaque, aucun* devant plusieurs sujets, l'accord se fait au singulier : *Aucun recoin, aucun détour, aucun passage du souterrain ne m'était inconnu*. On trouve parfois le pluriel chez certains auteurs. Tenons-nous à la règle générale, et laissons-leur cette hardiesse.

Avec un attribut précédé d'un article, d'un adjectif démonstratif, d'un pronom démonstratif, l'accord se fait obligatoirement sur l'attribut : *Vous êtes ceux qui **peuvent** (et non pouvez) nous tirer d'embarras. Tu étais l'ami qui **savait** écouter*.

Avec *peu de* et *beaucoup de* l'accord se fait toujours sur le nom qui suit : *Beaucoup (peu) de temps **sera** nécessaire. Beaucoup (peu) de gens **croyaient** à sa sincérité*.

Avec le *peu de* précédant un nom au pluriel il faut envisager deux cas :

– on exprime une insuffisance. L'accord se fait sur *le peu*, donc au singulier : *Le peu de ressources dont elle dispose ne **suffit** pas à la faire vivre (la trop faible quantité)*.

– on exprime une idée positive. L'accord se fait sur le nom qui suit : *Le peu de témoignages que j'ai pu rassembler **renforcent** ma conviction (les quelques témoignages)*.

C'est... qui, c'est... que devant un pluriel. Lorsque *c'est* précède l'un des deux pronoms personnels *nous, vous*, il reste au singulier : *C'est nous qui l'avons accueillie. C'est vous qui le dites !* Devant un nom au pluriel ou un pronom de la troisième personne du pluriel, bien que certains spécialistes estiment que le singulier peut se justifier, il est plus élégant et plus prudent de s'en tenir scrupuleusement au pluriel : ***Ce sont** eux qui ont raison. **Ce sont** les fleurs que nous avons choisies*. Les



constructions *c'est eux qui, c'est les... que*, qui appartiennent à la langue parlée, sont d'un registre assez populaire.

On évitera soigneusement le style redondant du genre : *c'est à lui à qui (ou auquel) je pense*. Plus logique serait la forme *c'est lui à qui je pense*, mais sa lourdeur et son genre douteux inciteront à lui préférer la tournure grammaticalement irréprochable : ***C'est à lui que je pense***.

Fût-ce, ne fût-ce sont des formes figées et restent au singulier, même devant un pluriel : *Toutes les propositions, fût-ce les plus insolites, seront examinées. Elle se refusait le moindre répit, ne fût-ce que quelques minutes de pause, tant que l'ouvrage n'était pas achevé* (ne jamais écrire *fussent* ou *ne fussent*, dans ce cas-là).

Avec un collectif singulier (une foule, une bande, un groupe, un grand / un petit / un certain nombre, la majorité, une multitude, une partie / la plus grande partie de (des), etc.) on peut accorder le verbe soit avec le collectif si l'on pense à la globalité : *La majorité des participants l'approuvait*, soit avec le complément au pluriel si l'on envisage séparément les éléments constitutifs : *La majorité des participants l'approuvaient. Une bande de gamins jouait (ou jouaient) dans le square*.

N.B. Si le collectif est introduit par un démonstratif, un possessif ou un article défini, le verbe, dans la majorité des cas, doit se mettre au singulier : *La nuée d'oiseaux se posa sur le lac. Votre groupe d'admirateurs attend devant la porte*. Quelques exceptions : *la majorité*, par exemple, garde la double possibilité, de même que *la totalité, la plus grande partie*, ces deux derniers ne pouvant d'ailleurs pas s'accompagner de l'article indéfini...

Jacques PÉPIN

* Cet article est la suite de celui qui a été publié dans le numéro 196, p. 35. Nous en publierons la fin dans le prochain *DLF*.

IMPROPRIÉTÉS DIVERSES

« Il n'est pas venu *dû* à un empêchement. » : La traduction littérale de l'anglais *due to* commence à faire des ravages dans la langue orale comme dans la langue écrite. À *cause de* ou *en raison de* doivent mal sonner aux oreilles de beaucoup...

« Ce n'est pas *évident* de » : tournure familière abusive et envahissante. Le mot *facile* serait-il d'emploi si... peu évident ?

« Pallier à un inconvénient ». Incorrection : *pallier* est transitif. On ***pallie un inconvénient***. Il y a sans doute là une confusion phonique, voire sémantique avec *parer à*.

« C'est *de* lui *dont* je vous parle. » « C'est à lui *auquel* je pense. » Ces fautes de syntaxe sont de plus en plus courantes. Les pronoms relatifs *dont* et *auquel* n'existent que pour se substituer, au besoin, l'un à *de qui*, l'autre à *à quoi*. Il y a donc ici une redondance, d'une part entre *à* et *dont*, d'autre part entre *à* et *auquel*. On dira : ***C'est de lui que je vous parle*** et ***C'est à lui que je pense*** (ou encore, à la rigueur, *C'est lui dont je vous parle* et *C'est lui auquel je pense*).

« Commencer *par* faire quelque chose » : cette expression, qui ne signifie que « faire une chose avant toute autre », est fréquemment employée au lieu de ***commencer à faire quelque chose*** » (ou bien *commencer de faire quelque chose*).

« Substituer A *par* B » : expression fautive, trop souvent employée pour dire « remplacer A par B », c'est-à-dire ***substituer B à A***.

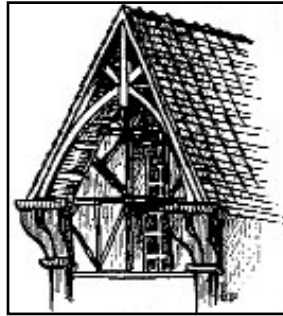
« Pour autant » : de plus en plus employé à la place de ***pourtant***, sans doute par préciosité intempestive. L'ennui est que contrairement à *pourtant*, la locution adverbiale *pour autant* ne peut servir que dans une proposition négative.

« J'ai su que je viendrai » : la concordance des temps n'allait pas échapper, elle non plus, aux « avancées » de l'analphabétisme !...

« Cela signifie *à la fois* (ceci) *et à la fois* (cela) » : de plus en plus entendu, jusque dans des bouches illustres. Il va de soi que l'expression *à la fois* n'a pas à être répétée dans la même proposition. Variante de cette faute : « à la fois... et en même temps... ». Sans commentaires.

« La *montée en puissance* de l'intégrisme islamique » : Expression fantaisiste, mais ronflante comme un moteur de formule 1, qui signifie tout simplement *la montée* ou *la progression* de l'intégrisme islamique.

« Les *avancées* de la science » : On parle de l'*avancée d'un toit* et des *progrès de la science*. En résumé, il faut éviter de confondre l'action (avance ou avancement) et son résultat concret (avancée). Ne croirait-on plus au progrès que l'on éprouve ainsi l'étrange besoin de remplacer le mot *progrès* par un autre pour redonner un semblant de crédibilité à la notion dont ce terme était seul porteur, il y a peu de temps encore ?



« La capacité à gérer » : non, non et non ! Si l'on dit *capable de*, la logique la plus élémentaire exige que l'on adjoigne la même préposition au substantif correspondant ! D'accord pour *apte à* et *aptitude à*, mais de grâce, ne confondons pas tout !

« Être prêt *de* faire quelque chose » : il s'agit là d'un accouplement contre nature entre *prêt à* et *près de*. Sans commentaires.

« *C'est quoi ?* » : L'inversion de l'interrogation se fait de moins en moins dans le langage parlé, ce qui ne contribue pas peu à rendre ce dernier d'une insupportable vulgarité. Il s'agit de « parler vite », de « parler efficace » et – SURTOUT – de « parler jeune » ! Alors, vive la pédo-démagogie ! Exemple : « Professeur Chose, solutionner le problème du SIDA, c'est quoi pour vous ? ». Comme quoi cuistrerie et laisser-aller n'hésitent pas à se liguer contre le bon usage !

François THOUVENIN

AH ! ÇÀ, ÇA SUFFIT !

Il n'est pas de lecture (journaux et magazines surtout) qui ne rappelle l'urgence et l'utilité d'une mise au point au sujet de cet accent dont la majorité des utilisateurs ne sait plus au juste où le suspendre. *Ça* ou *çà* ? Pourquoi ici et non là ?

Ça, sans accent, est un **pronom** démonstratif. Le plus souvent, il peut être remplacé par **cela**, puisqu'il en est l'abréviation admise par l'Académie depuis 1798. À cette époque, on chantait peut-être encore le « *ça ira* », la chanson écrite en 1792, et l'illustre compagnie n'a fait que consacrer l'usage, comme c'est souvent le cas.

Essayons avec quelques expressions courantes.

Ça va = **cela** va ; *c'est ça* = c'est **cela** ; *ça sent bon* = **cela** sent bon ; *donne-moi ça* = donne-moi **cela**.

Étant un pronom, *ça* peut être aussi remplacé par **on** : *ça veut faire l'important* = **on** veut faire...

Çà, avec accent, est **adverbe** de lieu (du latin populaire *ecce hoc*, « voici, par ici »). Il sert à former des expressions où intervient l'idée de **lieu**. *Çà et là*, *deçà delà*, *en deçà* (opposition à *au-delà*).

« *Viens çà que je voie. Montre-moi tes mains* », ordonne l'Avare de Molière à son valet.



Dans « Le Laboureur et ses Enfants » de La Fontaine :

« ...les fils vous retournent le champ,
de-çà de-là, par-tout. » ⁽¹⁾

Çà, utilisé comme interjection, est un peu plus difficile à identifier. Il marque la menace, l'impatience : *Çà, avez-vous fini !* ou bien l'étonnement, la surprise : *Ah çà ! Je ne vous attendais plus !* L'impossible remplacement par **cela** doit mettre sur la voie.

Pour terminer, nous donnerons un conseil, peu orthodoxe, à tous les étourdis, tous ceux qui sont fâchés avec l'orthographe et qui en sont

navrés : le coefficient d'usage du petit mot *ça* (sans accent) est beaucoup plus élevé que celui de son homophone. Il y a donc lieu de résister, le plus souvent, à l'envie de mettre un accent... même si **ça** doit faire plus joli ou plus instruit. Ajoutons que le *ça*⁽²⁾ (nom masculin) de la psychanalyse est dépourvu lui aussi de cet ornement, que les grammairiens qualifient de *diacritique*⁽³⁾.

Jean FENECH

(1) Orthographe d'époque respectée

(2) Formé par l'ensemble des tendances primitives, des instincts élémentaires. (G. Palmade)

(3) Destiné uniquement à empêcher la confusion entre des mots homographes (Le Robert).

S U R

Le mot *sur* est une préposition très souvent mal employée. Nous avons tous été charmés par cette chanson, un peu triste mais émouvante, « Il pleuvait sans cesse sur Brest », de Prévert. On peut dire qu'*il a plu sur la France*, qu'*à Arcachon, sur Arcachon, comme à Marseille, sur Marseille il est tombé une pluie torrentielle*. On peut dire, en chimie, qu'*un corps réagit sur un autre*. Mais on ne peut pas « mettre quelqu'un en garde *sur* un projet », c'est *contre un projet* qui convient.

Il ne faut pas dire non plus que l'« on habite *sur* Paris, *sur* Arcachon ou *sur* Marseille », non : *on habite à Paris, à Arcachon ou à Marseille*. Mais on peut dire que l'*on habite sur cette place*, parce qu'on sous-entend que les fenêtres donnent sur la place. C'est plus familier que correct. On dit que l'*on habite dans cette rue* ou *dans une des maisons de cette rue*.

Je n'habite pas « sur Paris », je le répète, ni « sur Arcachon », ni « sur Marseille », mais éventuellement dans la région parisienne, sur le bassin d'Arcachon ou dans le sud de la France.

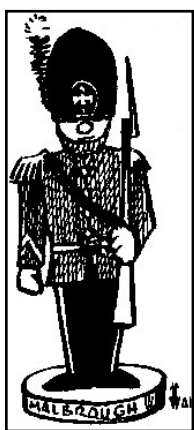
Jean-Marie DUBOIS de MONTREYNAUD

Section de Champagne-Ardenne

L'ON, CET INCONNU

« Va-t-on déjeuner bientôt ? »

« On ? Qui *on* ? Ton chien ou ton père ? » En ce temps-là, les parents ne badinaient pas avec les écarts de langage. Je n'ai pas su, alors, répondre à mon père que sa remarque était dénuée de fondement puisque ce pronom indéfini ne concerne que des personnes. L'histoire de notre *on* est tout à fait singulière. *On* est issu du latin *homo* (dont l'accusatif *hominem* a donné *homme*). *Homo*, le nominatif, a successivement donné en français *hom*, *hum* (cf. humain), puis, au XIII^e siècle, *on*.



On a gardé de son ancien état de nom commun la faculté d'être accompagné de l'article *le* (habituellement dans sa forme élidée *l'*). Ce *l'* (ex. : *Le village où l'on va...*) a longtemps été pris pour une consonne euphonique destinée à éviter l'hiatus après *et*, *ou*, *où*, *qui*, *quoi*, *si*, ou bien après un mot terminé par un *e* muet (ex. : *On grimpeait comme l'on pouvait...*). En ancien français, on disait donc : « Va l'on déjeuner tantôt ? » Mais, à partir du XVII^e siècle, l'article disparaît dans cette tournure, pour faire place au *t* dit analogique (*va-t-on déjeuner tantôt ?*), ce *t* que nous connaissons bien grâce à ce fougueux « va-t-en guerre » que fut M. de Malbrough !

Mon père serait bien contrarié, aujourd'hui, de savoir que non seulement en occitan (où le *on* était, autrefois, d'emploi courant, mais « relâché »), mais aussi, dans toute la France, *on* a pris la place de *nous*.

Et qu'est donc devenu ce plaisant article qui adoucissait les fâcheux rapprochements (*ce que l'on comprend* n'est-il pas plus doux que *ce qu'on comprend* ?) et qui évitait ce *t* de liaison, un peu rude (*pourquoi crie-t-on si fort* ?).

Hélas ! Il est perdu ce petit *l*. Pourtant, Villon disait bien joliment : « *Tant crie l'on Noël, qu'il vient !* »

Jacques MOULINIER

Section de Bordeaux

LES VERBES FRANÇAIS

VERBES EN *IR* : PARTICIPE PASSÉ EN *U*.

Les deux derniers verbes de cette série sont très défectifs.

FÉRIR

Il n'a plus que l'infinitif présent usité dans l'unique expression *sans coup férir*, avec le sens de « sans avoir à combattre » ; aujourd'hui, il signifie « sans rencontrer de difficulté ». Son participe passé, disparu, a laissé comme dérivé un adjectif : *féru, férue*. Le premier sens était celui du passif de *férir*, « être frappé, être blessé », sens qui s'est atténué en « être passionné » : *avoir le cœur féru d'amour*, d'où épris, puis passionné. Aujourd'hui, *féru de grammaire* a le sens de « passionné de grammaire ».

GÉSIR

Il n'a plus que l'infinitif présent, le participe présent *gisant*, ainsi que l'indicatif présent et imparfait : *je gis, je gisais*. La 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif est : *il gît*, l'accent circonflexe est un souvenir de l'ancienne conjugaison : *il gist*. Le participe passé disparu était *geu* (prononcé gé-u).

VERBES EN *IR* : PARTICIPE PASSÉ EN *IS*.

QUÉRIR

Ce verbe n'a plus que l'infinitif présent usité dans l'unique expression *aller ou envoyer quérir quelqu'un*. Il a cinq composés qui ne sont pas défectifs : **acquérir, conquérir, s'enquérir, reconquérir, requérir** (*j'acquiers, j'acquis, acquérant, j'ai acquis...*). Le futur de l'indicatif et le présent du conditionnel prennent deux *r* (cf. *courir*), car ils sont formés sur l'ancien infinitif *querre* : *j'acquerrai, j'acquerrais*.

Philippe LASSERRE

À PROPOS DE QUELQUES EXPRESSIONS...

Tomber dans le lacs.

Voilà longtemps que n'est plus compris le sens de cette locution, signifiant, pense-t-on, tomber à l'eau. En réalité, né du latin *laqueus*, « cordon », le lacs, que l'on doit prononcer [la], est un piège fait d'un lacet muni d'un nœud coulant, un collet, servant à prendre des oiseaux, des lièvres et autre gibier.

« *A tart* ⁽¹⁾ *crie la corneille quand le lacs la tient par le col.* »

(Proverbe ancien.)

Ainsi, *tomber dans le lacs*, c'est tomber dans le piège.

« *Il y vole, il est pris : ce blé couvrait d'un las* ⁽²⁾

Les menteurs et traîtres appas. » (La Fontaine.)

La confusion homophonique du lacs avec le lac, étendue d'eau, a entraîné la confusion sémantique des deux mots. Elle explique le sens de l'argot *se mouiller* pour dire « prendre des risques, se compromettre ».

Le torchon brûle.

On lit dans le *Courrier de Vaugelas* (15 mars 1881) : « *Le torchon est un des objets indispensables du logis. Dans la vie conjugale, quelque chose peut lui être comparé : la disposition à glisser sur tous les petits ennuis, qui sont la conséquence inévitable de l'existence à deux. De même, au figuré, on fait usage de l'expression le torchon brûle pour donner à entendre que les époux en sont arrivés à se boudier, à se quereller et que la vie commune va leur être intolérable.* »

Notons, par ailleurs, que la torche (du latin *torquere*, « tordre ») représentait la discorde chez les Anciens et que *torchon* en est un dérivé.

Jean TRIBOUILLARD

(1) Trop tard.

(2) Autre graphie du mot qui en comporta plusieurs.

Erratum : Dans l'emploi substantivé du verbe existe la locution *au dire de*, au singulier pour les uns, au pluriel pour les autres, dont je suis. Et si, à la page 36 du dernier numéro de la revue, mon pluriel est devenu singulier, le participe s'y rapportant a résisté. D'où la faute d'orthographe signalée.

LES FIGURES D'ÉLOCUTION OU DE DICTION (suite)**RÉPÉTITION** (suite)

10. ÉPIPHORE n. f. (du grec EPI-PHORA, « action de porter en plus, d'ajouter une conclusion ») ou **ÉPISTROPHE** n. f. (du grec EPI-STROPHÊ, « action de retourner »). Il s'agit de la reprise d'une même expression après plusieurs phrases.

« *Que diable allait-il faire dans cette galère ?* » (Molière.)

[sept fois]

« *Ô Satan, prends pitié de ma longue misère !* » (Baudelaire.)

[quinze fois]

11. GÉMINATION n. f. (du latin *geminatio*, « action de rendre double, redoublement de mots »). Il s'agit de la reprise d'une expression, à n'importe quel moment, dans deux ou plusieurs phrases d'un texte court et dense.

Et voilà. Tout est dit. Je me suis rendu à l'endroit indiqué, je n'ai rien vu et rien pu faire. Tout est dit. Il n'y a plus rien à dire.

12. SYMPLOQUE n. f. (du grec SUMPLOKÊ, « entrelacement »). Il s'agit de la répétition d'un mot en début et d'un autre en fin de phrase ou de membre de phrase.

« *Qui est l'auteur de cette loi ? Rullus.*

Qui a privé du suffrage le peuple romain ? Rullus.

Qui a présidé les comices ? Rullus. » (Cicéron.)

L'accusé a cambriolé la maison, il est coupable. L'accusé a volé les bijoux, il est coupable. L'accusé a blessé le propriétaire, il est coupable.

13. RÉDUPLICATION n. f. (pris dans le sens de « répétition, redoublement »). Il s'agit de la répétition d'un mot de même signification et de même fonction dans la même phrase.

« *Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours ?* » (Racine.)

(*m'* et *moi* ont même sens et même fonction.)

Moi, me traiter ainsi ! Ça, c'est fort ! (*Ça* et *c'* ont même sens et même fonction.)

N.B. La réduplication est aussi un terme de linguistique, c'est la répétition d'une syllabe : *coco, tata*, etc.

Philippe LASSERRE

L'IMPÉRATIF

Deux temps et deux personnes seulement ! Simple, l'impératif ? Voire...

L'impératif ne comporte que deux personnes : la première uniquement au pluriel (*travaillons*), la seconde au singulier et au pluriel (*marche, allez*). Pour la 3^e personne, le subjonctif tient lieu d'impératif : *Qu'elle entre ! Qu'ils partent*.

Certaines langues, le grec ancien par exemple, comportent cependant un impératif 3^e personne.

La phrase impérative peut être considérée comme le résultat d'une transformation d'effacement : *Je veux que tu écoutes* donnerait donc : *Écoute !* On le sait, et on l'observe dans cet exemple, la 2^e personne du singulier des verbes du 1^{er} groupe à l'impératif ne prend pas de *s* ; sans doute faut-il voir là une trace du latin (*ama*, « aime » ; *da*, « donne »). Certains verbes du 3^e groupe suivent la même règle : *assaillir, couvrir, cueillir, défaillir, offrir, ouvrir, savoir, souffrir, tressaillir, vouloir*.

Cependant, on ajoute un *s* afin d'éviter l'hiatus, lorsque l'impératif de ces verbes (1^{er} et 3^e groupes) est suivi de *en* ou de *y* : *donnes-en, vas-y, offres-en*. Si *en* ou *y* sont suivis d'un infinitif (dont ils sont le complément), ou si *en* est une préposition, l'impératif garde son orthographe initiale et le trait d'union disparaît : *Va en parler au responsable. Donne en grand seigneur ! Sache y répondre*.

Si deux pronoms suivent l'impératif, on met deux traits d'union, et le COD vient en premier : *Allez-vous-en ! Prenez-le-lui*. Le premier pronom peut être élide : *Va-t'en ! Donne-m'en*.

Les pronoms *le* et *la* ne s'élide que devant les pronoms *en* et *y* (qui se mettent toujours en dernier) : *Convaincs-l'en. Mène-l'y*.

À la forme négative, le COD est toujours le plus près du verbe : *Ne me le dis pas !* Cependant, il y a exception pour *leur* et *lui* qui se mettent entre le COD et le verbe : *Ne le leur dites pas. Ne le lui avoue pas*.

Un petit truc : l'orthographe de la 2^e personne du singulier de l'impératif ne soulève aucune difficulté si, avant de l'écrire, on la fait précéder mentalement de *je* (à condition bien sûr de tenir compte de tous les cas particuliers précités).

Jean-Joseph JULAUD

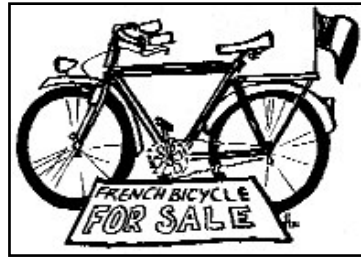
VÉLOS CITÉS ET CITY BIKES

Je constate avec plaisir que les « jours de rêve » Citroën ont remplacé les « *dreamdays* ».

Malheureusement, nos constructeurs français ont encore des progrès à faire en éliminant de leurs gammes les Jumpy, Jumper (Citroën), Scenic, Kangoo, Master, Twingo Pack et Easy (Renault), les Open, Color line, Cartoon, Cashmere, Boxer et Partner (Peugeot).

Il y a quelques années, nos voitures avaient comme noms Ondine, Dauphine, Aronde, Versailles, Trianon, Chambord que les étrangers comprenaient très bien sans dictionnaire.

Souhaitant acquérir un vélo, j'ai parcouru, dans un grand magasin parisien, le rayon des... bicyclettes (jeu de mot involontaire). Peugeot affiche sur un support bleu, blanc, rouge et étoiles européennes : « *Vos emplettes sont nos emplois.* » Autrement dit : « Achetez français. » Moi, je veux bien. Je me suis donc intéressé de près aux modèles proposés. J'ai pu constater que Peugeot fabriquait des « original bicycles since 1882 », c'est écrit sur les cadres. Armand Peugeot ne devait pas penser qu'un jour on rappellerait son initiative en anglais sur ses cycles.



J'ai noté que j'avais le choix entre des séries « Country Randobike », « Outdoor (the art of cycling on a cross riding bicycle) », ou les modèles « Cross Lite », « Natural City », « Step in », « First Track », « Origin », « Red Devil »...

Je vais donc conserver mon vieux Peugeot, non sous-titré, acheté quand ce constructeur n'avait pas honte d'être français.

Ou tant pis, j'irai choisir ma *bike* dans un autre *store*. Je prendrai peut-être un « *Pooleedor* »...

Claude CHAUSSEPIED

FANTAISIES LANGAGIÈRES

En français, l'accord du verbe avec un nom collectif sujet est parfois délicat. Il faut six pages du Grevisse pour traiter du choix entre singulier et pluriel. On pouvait, à ce propos, relever dans la très sérieuse revue des anciens élèves de l'École polytechnique une intéressante initiative : l'adoption d'une position intermédiaire. On y lisait en effet, voici peu, la phrase suivante : « la majorité des dirigeants ne mette pas en pratique... » Ingénieurs, n'est-ce pas ?

D'aucuns corsent pourtant la difficulté de parler bien français par l'adjonction d'un peu d'anglais, au risque de provoquer d'affreuses confusions. Dans une petite annonce de la même revue, une société proclamait récemment qu'elle recherchait des ingénieurs PRE SALE. Tout le monde connaît les moutons de pré-salé, mais qui eût imaginé qu'existaient des ingénieurs méritant cette qualification ? Une lecture attentive du texte permettait cependant de comprendre qu'il s'agissait d'ingénieurs chargés d'amorcer les ventes. Autrement dit, de quelque chose comme l'inverse du service après vente, et non d'ingénieurs experts en découpage de gigot.

On ne mesure pas à quel point de tels usages risquent de sonner vieillot dans quelques décennies. Imaginez, ami lecteur, que vous ouvriez un roman commençant ainsi : Le marquis sortit à cinq heures, après avoir distribué de vigoureux *shake-hand* aux *grooms* et accordé un large pourboire au *lift*. Il portait ce soir-là un *macfarlane* du dernier *fashionable*, en vrai *dandy* qu'il était. Dans la rue, le *wattman* l'attendait, déjà assis au volant de la *torpedo*. Ils partirent pour la gare où il devait emprunter le *railway* qui le mènerait au Havre. Il embarquerait alors sur le *liner* en partance pour New York. Il se voyait déjà à bord, jouant au *whist* avec des *gentlemen*, ou se livrant à son *footing* matinal sur le *deck*. Rien ne vaut en effet la contemplation des flots du haut d'un *steamer* pour chasser le *spleen*.

Auriez-vous envie de poursuivre ? Tout ce vocabulaire est pourtant emprunté à de grands auteurs français, mais nés au XIX^e siècle. On doit se méfier du franglais.

Philippe OBLIN

APPORT À LA MODERNISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Pour dire « oui », vous pouvez dire *oui*, mais c'est un peu bref. Faites durer le plaisir en disant plutôt :

Voilà	(2 syllabes)
Tout à fait	(3 syllabes)
Absolument	(4 syllabes)
Effectivement	(5 syllabes)
Incontestablement	(6 syllabes)

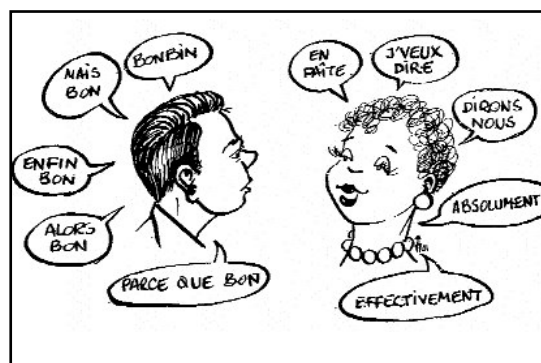
Si au contraire vous êtes pressé, vous pouvez abréger :

Pour dire « d'abord », dites	1
Pour dire « ensuite », dites	2
Pour dire « enfin », dites	3

Si vous n'avez pas grand-chose à dire, et si vous avez le temps, vous pouvez allonger la sauce en glissant dans vos phrases des mots peu compromettants tels que :

En « faîte »
Bon bin
J'veux dire
J'dirais
On va dire
Disons-nous
Si vous voulez
Quelque part
Bon :

Mais bon
Parce que bon
Puisque bon
Alors bon
Enfin bon.



Jean PERRIN

IL EST DÉFENDU DE DÉFENDRE

Est-ce par confusion que certaines personnes emploient le verbe *défendre* au sens de « protéger, soutenir, sauvegarder », indistinctement de celui d'« interdire » ?



Lors d'une table ronde consacrée au plurilinguisme dans le cadre d'Expolangues 2001, dont le sujet était « Les langues en Europe : Comment les sardines parlent aux saumons ? », j'ai constaté que certains intervenants assimilaient la défense à une menace. Ainsi, une personne présente dans le public est intervenue pour manifester ostensiblement son agacement à l'égard de l'expression *défense de la langue française*. Elle déclara textuellement : « Ça devient insupportable d'entendre parler de défense de la langue française. »

Que craignent certains ? Imaginent-ils qu'en voulant défendre notre parler national nous souhaitons imposer le français comme langue unique ? Cet intervenant préférerait *promouvoir* à *défendre*. Il me souvient qu'on m'apprit, quand j'étais enfant, à ne pas mettre la charrue avant les bœufs. Si l'on ne défend pas aujourd'hui ce qui est menacé, comment pourra-t-on, demain, le promouvoir ?

Chaque langue n'est pas seulement un ensemble de mots ; elle est aussi le reflet d'une culture. J'ignore quelle est la langue la moins parlée, de par le nombre de ses locuteurs, dans le monde, mais elle mérite le même respect que celles qui sont dites « dominantes », car il incombe à chacun de défendre sa langue pour pouvoir sauvegarder sa culture et enrichir celle des autres.

Monsieur l'inconnu, sachez que nous ne défendons pas notre langue dans la perspective de menacer la vôtre, et que vous n'avez pas à être sur la défensive. Ainsi, comme au royaume des animaux, où la réaction la plus naturelle conduit la mère à défendre son petit quand celui-ci est en danger – qui aurait la cruauté de lui défendre de le défendre ? –, *défendre* signifie simplement « protéger par amour ».

Alain PATRY

AU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DU GROUPE HEC

Monsieur le Président, cher camarade,

Vous m'avez invité à participer au colloque :

« *FUTURACT-HEC World business forum 2000* ».

À votre lettre était joint un dépliant en couleur, illustré avec élégance, intitulé :

Beyond the new economy *

**Au-delà de la nouvelle économie.*

Le renvoi est imprimé en lettres minuscules à peine lisibles.

Ancien élève d'HEC, je tiens à vous faire part de la déception que j'éprouve en constatant le peu de cas qui est fait dans ce document de la langue française.

Bien entendu, l'enseignement commercial – et particulièrement celui qui est dispensé à HEC – s'internationalise. Bien sûr, la langue anglaise affirme sa prééminence dans les échanges commerciaux.

Rien ne justifie que le titre principal de la notice éditée par HEC soit en anglais. Par son emplacement, son graphisme flamboyant et la dimension des caractères, la phrase anglaise écrase le reste. Le reste, comme la phrase « Scénarios pour le futur » s'inscrit en caractères modestes et effacés, presque honteux. La prééminence ainsi accordée à la langue anglaise dans une manifestation qui se tient à Paris et dont les participants seront en quasi-totalité francophones me choque très vivement.

J'éprouve aussi une sorte d'humiliation à voir marquée d'un astérisque une traduction française en tout petits caractères. Certes, la loi est ainsi respectée – tout au moins formellement ! –, mais ce procédé semble dire : « Si vous êtes assez ignare pour ne pas comprendre, chaussez vos lunettes. »

J'ai aussi la désagréable sensation d'être considéré un peu comme un vulgaire « native », dont le langage n'est qu'un jargon et qui, un jour ou l'autre, s'entendra dire « Speak White* ».

Bien cordialement.

Christophe FAÏ

* À mon tour d'user d'un astérisque : Il s'agit d'une expression du XIX^e siècle que les sujets de sa Gracieuse Majesté lançaient à l'occasion aux indigènes ayant le front de s'adresser à eux dans leur propre langue maternelle.

DANS TOUT, IL Y A MATIÈRE À RIRE

« *Quand, dans ce monde, un homme a quelque chose à dire, la difficulté n'est pas de le lui faire dire mais de l'empêcher de le dire trop souvent.* » (George-Bernard Shaw.)

« *J'ai eu d'interminables conversations avec lui. C'est-à-dire qu'il parlait et que j'écoutais.* » (Françoise Giroud, parlant de Jovet.)

À une personne qui, l'ayant vu donner un autographe à la terrasse d'un café, remarquait combien ce doit être embêtant quelquefois d'être connu, André Gide répondit : « *Vous vous trompez... ce qui est embêtant, quand on est connu, c'est le nombre de gens qui ne vous connaissent pas.* »

Françoise FERMENTEL

LA FIN DU E MUET ET DES DIPHTONGUES

Encore un appauvrissement de la langue : dans le mot *dangereux*, ils ne font plus la différence entre *e* et *eu*, ils prononcent DAN GEU REUX. Ils s'en prennent à la prononciation, c'est-à-dire à l'accent de la langue, à la musique de la langue, à l'imaginaire de la langue : « coup deu fusil, seumaine, seucet, fondeument, galeurie, batteurie, trenteu-quatre, quaranteu-six ». Mieux, ils prononcent même l'*e* final « seizeu » et quand il n'y a pas d'*e* ils l'inventent : « vingteu-trois ».

Comme en allemand, ils prononcent tout. Ils parlent comme lorsqu'on dicte à des élèves sous-doués. Adieu la langue.

De même, la prononciation des diphtongues est dissociée. Adieu l'invention des diphtongues, on revient au b-a-ba : *biologie* prononcé BI-O-LOGIE, encore une nuance qui s'en va. DI-A au lieu de *dia*. Ils croient inventer quand ils régressent à la protolangue. *Craon* prononcé comme ne le sont pas encore *taon* et *Laon*.

Jacques COSTAGLIOLA

« INCIVILITÉS » : QUESTIONS BRÛLANTES

On a pu entendre à « La marche du siècle » (FR3) l'animateur Michel Field parler à plusieurs reprises (avec le relais instantané de la plupart des participants) d'« incivilités » à propos des actes de vandalisme ou de petite délinquance dans les banlieues difficiles. La principale incivilité n'est-elle pas celle qui est faite, ici, à l'esprit de la langue ?

Les dictionnaires répondent à cette question par une circonlocution du Petit Larousse (« acte de comportement qui manifeste le rejet des règles élémentaires de la vie sociale ») et des définitions plus strictes du Petit Robert (« action ou parole incivile ») et de son grand frère (« discourtoisie, impolitesse, malhonnêteté »). On est donc en droit de dire que le siècle marcherait mieux si, dans le cas cité, on employait *acte d'incivisme* de préférence à « incivilité ». À moins d'adopter pour ce dernier mot la définition suivante : « euphémisme de bonne volonté sociale pour désigner les vols ou les incendies de voitures, les bris de vitrines, les pillages de magasins, les agressions de femmes seules, de professeurs, de retraités, de commerçants... ».

Jean BRUA

OSCAR DU CHARABIA

À lire le résumé de la thèse de Gye-Young IM, intitulée « *La spatialité romanesque dans Au Bonheur des Dames, d'Émile Zola. Approche sémiotique* », que nous a adressé Georges Gojat, on se réjouit de ne pas avoir été convié à la soutenance. En voici un extrait.

« En focalisant l'analyse sur le rapport entre les personnages du roman, d'une part, nous avons centré notre problématique sur le statut actantiel de l'espace. C'est au sein de la notion de valeur que nous avons développé l'analyse syntaxique de l'espace, à savoir l'espace en tant qu'objet de valeur, en tant qu'objet modal et sujet de faire. De ce fait, l'objet visé n'est qu'un prétexte, qu'un lieu d'investissement des valeurs, un ailleurs qui médiatise le rapport du sujet à lui-même.

D'autre part, l'investissement syntaxique est consacré à l'organisation spatiale du récit-énoncé, relevant du débrayage spatial qui objective la spatialité représentée. »

LETTRE OUVERTE AUX MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

D'un point de grammaire classé X

Il est, dans notre grammaire, des règles dont on s'aperçoit, à l'étude, qu'elles n'ont pas de véritable raison de subsister. Ainsi de certaines marquant l'exception au cas général. Posons-nous un instant sur le pluriel des mots en *ou*, dont on a appris qu'il se forme avec l'*s* à l'exception des sept bien connus : hibou, etc.

Mais à quel motif répond cette exception ? Si l'on veut bien remonter le temps, on s'aperçoit rapidement qu'il y a toujours eu dualité entre l'*x* et l'*s* ; nous notons qu'en latin classique l'*x*, prononcé « ks », se transforme en *s* en bas latin. Ex. : *auxilium* devient *ausilium*. Puis, de l'ancien français vers le français actuel, la transformation est inverse : *essaim* devient *examen*, *essample* devient *exemple*, *mesture* devient *mixture*.

À cela vont s'ajouter, à partir du XII^e siècle, les fantaisies et interprétations des scribes. Certains, peut-être pour gagner du temps, emploient des signes abrégatifs. Les mots dont le groupe final était *us* se voient attribuer un signe ressemblant à la lettre *x* et qui finit, au fil des transcriptions, par se fondre avec cette lettre. Exemple de mots contaminés : *faus* devient *fax*, *chevaus* devient *chevax*.

Devant l'anarchie qui s'annonce, Robert Estienne, au XVI^e siècle, généralise l'usage de l'*x* comme marque du pluriel pour les mots se terminant par une double voyelle (*au*, *eu*, *ou*). Au XVII^e, nos tout frais académiciens entérinent cette règle, mais notent : « Il faut non pas un *x* mais un *s* à ces pluriels : *fous*, *cous*, *mous* et à ces mots : *tous*, *vous*, *nous*. » Du coup, c'est le pluriel en *s* qui devient l'exception, en tout cas pour les mots en *ou* qui nous préoccupent ici, et non l'inverse.



Que pensent de tout cela nos grammairiens d'aujourd'hui ? Dans *Le Bon Usage*, Grevisse rappelle que la répartition entre *s* et *x* est souvent arbitraire et qu'il n'y a aucune raison de traiter *chou* – dont le pluriel était *chous* dans l'ancien français – autrement que *fou*. Pour preuve de

l'hétérogénéité de l'usage, on trouve des *foux* chez Molière (*L'École des maris*) et chez Voltaire (*Lettres philosophiques*). Concernant plus particulièrement cette règle d'exception des mots en *ou*, Dauzat est encore plus catégorique : « **Cette règle, qui établit une discrimination totalement immotivée dans cette série, est l'une des plus absurdes de notre grammaire.** »



Enfin, nos académiciens, au début du xx^e siècle, se saisissent de la question. Émile Faguet propose de régulariser cette série. Mais (pour quelle raison obscure ?) l'Académie ne donne pas suite à un vote pourtant acquis.

C'est pourquoi, en accord avec la présidente et les membres de la section de Lyon, nous proposons à nos académiciens de reprendre le projet de leur ancien confrère et de décider de la suppression pure et simple de cette règle d'exception. Ce serait là une simplification grammaticale dûment justifiée de notre histoire de la langue française et non pas édictée dans le seul souci de complaire à des potaches un peu trop paresseux.

Gérard DELBECQ
Section de Lyon



Nous tenons à la disposition de nos adhérents des prospectus présentant DLF, à placer sur les tables ou sur les présentoirs des mairies, des bibliothèques, près de la caisse des librairies et à tout emplacement autorisé. Des affiches sont également disponibles.



N'hésitez pas à les demander à
notre déléguée générale Françoise Fermentel,
8, rue Roquépine, 75008 Paris,
tél. : 01 42 65 08 87, téléc. : 01 40 06 04 46.

L'INTERNET POUR TOUS

« L'internet pour tous, un défi moderne, des réponses solidaires », tel était le thème retenu pour les deuxièmes Rencontres parlementaires sur la société de l'information et l'internet, qui se sont tenues le 10 octobre 2000, à l'Assemblée nationale. Ce qui frappe le plus l'observateur extérieur, c'est la volonté politique qui se dégage tant des débats, présidés par le député Patrick Bloche, que des interventions des ministres et d'abord du Premier ministre. Selon le mot du nouveau secrétaire d'État à l'Outre-Mer, Christian Paul, « ce n'est que par une politique déterminée que la France saura consolider sa place dans la société de l'information et que nous pourrons en offrir toutes les potentialités à l'ensemble de nos concitoyens ». Bientôt, chaque Français disposera gratuitement de son adresse électronique ⁽¹⁾.

Pour les défenseurs de la langue française, il est capital de relever qu'une importante table ronde a été consacrée à l'éducation. Le recteur Christian Forestier, parlant au nom du ministre de l'Éducation nationale, Jack Lang, a fait le point de l'effort gouvernemental : tous les lycées sont déjà branchés sur le réseau internet, les collèges le sont également. Pour l'enseignement primaire, dont les écoles dépendent des municipalités, le concours des collectivités territoriales est sollicité, afin que tous les bâtiments scolaires soient reliés d'ici à la fin de l'année 2001. Les contenants étant mis en place, c'est aux enseignants qu'il appartient de choisir les contenus. L'installation et la généralisation des messageries électroniques facilitent l'échange instantané de questions et de réponses ; la multiplication des sites en langue française oblige à une présentation correcte des thèmes étudiés, faute de quoi l'administrateur de site reçoit une avalanche de rappels à l'ordre très efficaces. C'est qu'une des caractéristiques de la nouvelle société de l'information est d'ignorer les hiérarchies sociales et le poids de l'âge : il n'y a pas de retraités sur l'internet, où tout le monde s'adresse à tout le monde sur un pied d'égalité. Les jeunes pousses peuvent tenter leur chance pour se frayer une place au soleil aux côtés des plus importantes multinationales. Bien sûr, celui qui dispose d'un capital pour démarrer est favorisé par rapport à ceux qui sont démunis,

mais ce n'est pas un phénomène nouveau. L'important est que nos hommes politiques aient pris enfin conscience, depuis le premier plan Calcul en 1967, de la place de l'informatique dans la société et du rôle des réseaux internet dans le monde de demain.

Le câblage des communes crée de nouvelles solidarités locales, civiques ou associatives, car non seulement se développent un voisinage plus convivial, mais aussi les échanges et les rapprochements avec les pays africains ou asiatiques, qui ont fait de la langue française un vecteur de communication internationale. Il faut raviver le feu sous la cendre dans les pays de l'Est, traditionnellement porteurs d'une culture française dans leurs élites. Car le danger serait la naissance d'une société à deux vitesses : ceux qui parlent internet et ceux qui en resteraient à l'écart. C'est là que réside le risque d'une fracture « numérique » mettant en péril la démocratie elle-même. Pour réduire ce fossé, le Premier ministre a annoncé, lors du dernier comité interministériel pour la société de l'information du 10 juillet 2000, le déblocage de trois milliards de francs d'ici à 2003. Ainsi, 2 500 bornes interactives constitueront autant d'« espaces publics numériques » permettant un accès permanent et gratuit à l'internet, ainsi qu'une formation générale offerte à tous sous la forme d'un passeport internet et multimédia.

Le 10 octobre dernier, autour du chef du gouvernement, on retrouvait les ministres de l'Éducation nationale et de l'Industrie, les patrons des grands groupes de télécommunication, le directeur général de la Poste, de nombreux maires et élus, quelques chercheurs, mais les représentants des nombreuses associations de défense de la langue française étaient absents. Pourtant, après l'anglais et l'espagnol, le français est la langue la plus parlée sur l'internet. Encore un effort, et, grâce à l'internet pour tous, il retrouvera la deuxième place qu'il mérite.

Jean-Paul BUFFELAN-LANORE

(1) Il suffit de remplir un formulaire disponible sur le site internet de La Poste, pour disposer immédiatement d'une adresse électronique sous la forme suivante : prénom.nom@laposte.net

LANGAGE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Flaubert écrivait dans une lettre : « Les générations futures seront d'une grossièreté ignoble. » Ne sombrons pas, comme lui, dans le pessimisme ! Mais les mots prennent de telles allures que nos anciens ne les reconnaîtraient pas.

Les imaginez-vous lisant une page d'offres d'emploi où l'on recrute *des ingénieurs hard et soft, des conseils en marketing, des chefs de marché dynamisation, des chefs de marché diversification, des responsables call center, des responsables comptes-clés, des conseils en management, des directeurs des ressources humaines...* En effet, le directeur du personnel des années 60, qui était devenu le directeur des relations humaines dans les années 80 a acquis ce titre. Triste sort pour l'humanité que de devenir une ressource au même titre que le charbon, le pétrole, l'énergie nucléaire.

En outre, ils inséraient des petites annonces et ne parlaient pas d'*insertion des jeunes* ou *des demandeurs d'emploi*.

Lorsque, très fier d'avoir obtenu mon premier poste de vendeur au sein d'une entreprise, j'annonçai à mon père que *j'allais en clientèle*, je vis, à son regard amusé et graveleux, que visiblement nous n'étions pas sur la même longueur d'onde. À mon grand étonnement, il m'expliqua qu'*aller* ou *être en clientèle*, à une certaine époque, signifiait « fréquenter les maisons closes ou aller au bordel ». Donc, à tous les *chargés de clientèle*, à tous ceux qui *exploitent leur clientèle*, à tous ceux qui passent leurs *après-midi en clientèle* quand ils ne sont pas en réunion ou en conférence, ou tout simplement *en rendez-vous à l'extérieur*, j'adresse un clin d'œil coquin et tous mes vœux de réussite.

Quand nos anciens faisaient de la gymnastique ou de l'exercice physique, ils ne se doutaient pas que leurs enfants pratiqueraient *l'expression corporelle*, qu'ils deviendraient des *adeptes des salles de musculation et d'aérobic*, qu'ils *travailleraient leurs abdominaux* grâce à des appareils vendus à grand renfort de publicité, sans transpirer ni avoir de courbatures. Étaient-ils fatigués et non *stressés* ? Il n'était pas question pour eux de *mettre leurs idées à plat*, ni de *décompresser*, ils se contentaient d'une petite sieste ou s'assoupissaient un instant.

Leur esprit créatif n'exigeait pas d'eux qu'ils *appréhendent* un sujet *d'étude*. Ils réfléchissaient, pensaient, parlaient, dialoguaient, cherchaient la solution qui pourrait convenir à l'ensemble de leurs collègues, sans

s'adonner aux *séances de brain-storming* avec les *créatifs de la société* ou les *spécialistes du consulting*. De plus, ils riaient, se fendaient la pipe. Lorsqu'ils se retrouvaient le lendemain, on les entendait dire : « On a bien rigolé » sans toutefois *s'éclater*. Ils seraient consternés d'entendre que les jeunes se sont *bien défoncés*, que *c'était génial, géant*. Ils étaient allés au bal, comme certains vont en *rave party* ou en *soirée techno*.

Lorsqu'il leur arrivait de s'interroger sur l'impression qu'ils avaient pu produire, ils ne se demandaient pas s'ils avaient été *bien perçus*, ils ne consultaient pas un *conseil en communication*, ils n'allaient pas *se faire relooker*, ils ne consultaient pas un *conseiller en image*, mais allaient chez le coiffeur et non chez un *visagiste*. Leur échange de paroles ou de poignées de main suffisait parfois à conclure un contrat. Ils avaient de l'intuition, ils ne doutaient pas de la *crédibilité* de leurs interlocuteurs. Ils n'avaient comme seuls *partenaires* que des joueurs de tennis ou d'autres sports individuels. Dans les affaires, ils avaient des associés.

Imaginez ce que pourrait dire Molière à l'aube du III^e millénaire. Il apprécierait certainement de retrouver la scène de la Comédie-Française, cependant il poufferait en entendant les précieuses demander de bien vouloir *baisser d'un ton le son* ou en les écoutant transformer la pluie en *précipitation qui intéressera l'ensemble du pays*.

Notre époque tire son comique de ce que certains cuistres prennent tout d'un ton sérieux, en estimant qu'ils sont des génies. Il est malgré tout rassurant de constater que certains objets traversent les siècles, notamment la trottinette qui a réjoui de nombreuses générations au début du XX^e siècle et qui, d'un coup de baguette magique digne de Merlin l'Enchanteur, retrouve ses lettres de noblesse pour divertir non seulement les enfants mais aussi quelques branchés d'aujourd'hui.



Dans un monde où tout va à l'excès, où nous vivons en pleine démesure, nous devrions remettre au goût du jour des mots et des expressions simples et proches de la réalité.

Xavier BOISSAYE

NDLR : Xavier Boissaye est l'auteur de *L'autre face du miroir*, ouvrage diffusé par Le Seuil.

LE QUAI AU SECOURS DU FRANÇAIS

Nous sommes heureux de reproduire ici la réponse que le ministre des Affaires étrangères a adressée à Marceau Déchamps, vice-président de DLF, le 30 janvier 2001.

Monsieur le Président,

Vous avez, dans votre courrier du 20 novembre 2000, appelé mon attention sur la place réservée à la langue française lors des Jeux olympiques de Sydney.

Je vous remercie de votre intérêt et prends note à la fois de la satisfaction que vous exprimez et des lacunes que vous relevez en manifestant votre inquiétude pour les Jeux de Salt Lake City en 2002 et ceux d'Athènes en 2004.

Il importe assurément que notre langue conserve l'espace qui lui revient dans le cadre de ces Jeux dont l'impact médiatique permet d'atteindre un public exceptionnellement large.

Comme vous le savez, à la suite des Jeux olympiques d'Atlanta, a été constitué un groupe interministériel de travail sur le français du sport. Le ministère des Affaires étrangères participe pleinement à ses travaux. La tâche de ce groupe est de veiller à une bonne utilisation de la langue française pendant les Jeux d'été et d'hiver, conformément à la charte olympique.

À ce titre, il a confié une mission à Madame la Déléguée générale à la langue française pour évaluer sur place l'utilisation du français à Sydney. Son rapport permettra d'accentuer nos actions pour les prochaines manifestations olympiques, notamment, dans le domaine de la communication par l'internet, en assurant en priorité la traduction des informations importantes parmi la masse imposante du nombre de pages consultables (plus de 15 000 à Sydney).

Pour les Jeux olympiques de Salt Lake City, une convention, actuellement en cours de négociation entre la partie française et le comité d'organisation, prévoit de former en français les personnels et les bénévoles de ce comité, de traduire en français son site internet, de

réaliser le lexique français-anglais des termes sportifs, et d'assurer une animation culturelle francophone.

Pour Athènes, notre personnel diplomatique en poste dans cette capitale est d'ores et déjà associé à des négociations similaires, dans la perspective des Jeux de 2004.

J'attache une attention toute particulière à ce dossier dont l'enjeu est considérable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Hubert VÉDRINE

J E U D E P R O V E R B E S

La connaissance d'une langue ne se limite pas à la grammaire et au vocabulaire. Il est aussi souhaitable d'assimiler les idiotismes et de démêler les nuances qui peuvent exister entre des mots de sens voisins.

Pour éviter des enseignements livresques souvent rebutants, il est parfois proposé de présenter des jeux éducatifs, et notre association y apporte son concours, notamment avec Le Plumier d'or.

Qu'il soit permis de faire une modeste suggestion. Les proverbes reflètent la vieille sagesse populaire et sont peut-être insuffisamment connus du grand public – pour ne pas dire des élèves. Ils énoncent parfois des vérités premières, mais sont souvent beaucoup plus prudents, dès que le doute peut s'installer. Alors on peut parfois les grouper par antonymes :

À père avare, fils prodigue et Tel père, tel fils.

Pierre qui roule n'amasse pas mousse et Les voyages forment la jeunesse.

À vous de jouer...

Henri DENIAU
Cercle Blaise-Pascal

LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN

PHILIPPE BOUVARD

Lauréat du prix Roland-Dorgelès, Philippe Bouvard nous a autorisés à reproduire son discours sur la langue française, prononcé lors de la remise de ce prix.

[...] l'amour que je porte à ma langue maternelle, incestueux par définition, a été longtemps unilatéral. Pendant des décennies, le français de Molière et de Flaubert m'a tenu à distance, refusé ses faveurs et toisé du haut de ses 90 000 vocables, de ses verbes irréguliers, de ses pluriels facétieux. Je l'ai séduit à l'usure par mes attentions syntaxiques, par les quêtes menées à travers une batterie de dictionnaires pour dénicher le mot juste et unique, puisque les parfaits synonymes n'existent pas dans une langue dont le génie se plaît à bannir les syllabes inutiles.

Lorsqu'au sortir des six lycées, qui s'étaient disputé l'honneur de m'accueillir puis le soulagement de me congédier, et au terme d'un service militaire qui avait fait d'un humble certifié d'études primaires l'écrivain public d'une chambrée d'analphabètes, je suis entré au Figaro, voilà, à quelques mois près, cinquante ans, j'ai reçu quatre consignes que je n'ai jamais oubliées :

– On ne dit pas « par contre » mais en revanche ; on ne s'excuse pas soi-même mais on prie les autres de le faire ; on part pour une destination et le verbe débiter est intransitif.

Le laxisme est au coin de toutes les voies publiques. Par exemple, sur une plaque apposée à un poste de péage, après Lyon, où l'automobiliste, qui doit seulement retirer un ticket, peut lire cette formule joliment gravée : « Paiement en sortie. » N'y a-t-il pas dans les états-majors des puissantes sociétés d'économie mixte des autoroutes au moins une personne connaissant la langue du pays ? Mais, c'est sans doute dans les gares que le français déraille le plus souvent ; sur les quais, au-dessus des distributeurs de boissons figure la plus laconique des enseignes : « Point-soif. » En deux mots, tout est

dit. Sans aucune nuance. Fallait-il adopter les simplifications d'un dialecte africain pour repousser le spectre de la déshydratation ? Et la pratique correcte du français ne va-t-elle pas de pair avec d'autres formes de correction ?

Aujourd'hui, où les puristes font figure de cuistres, je rengaine souvent la concordance des temps et je m'évertue à oublier qu'en compagnie de Léon Zitrone j'avais participé à la création de l'APESIBD, l'Association pour la propagation de l'emploi du subjonctif imparfait dans les banlieues difficiles. Merci aux Écrivains combattants de ne pas avoir tenu compte des menues lâchetés d'un petit soldat de la grammaire et de la sémantique. Merci aux amateurs de paradoxes de ne pas relever qu'on peut à la fois déplorer que l'art oratoire soit moribond et lui donner le coup de grâce à chaque prise de parole.

Merci pour ce prix Roland-Dorgelès qui me réjouit sans pour autant apporter une réponse à la question qui me hante lorsque je vais du stylo au micro ou que j'effectue le parcours inverse : si c'est parfois un défaut d'écrire comme on parle, est-ce toujours une qualité que de parler comme on écrit ?

Philippe Bouvard est né en 1929, à Coulommiers.

Journaliste et homme de lettres.

Directeur de la page parisienne du *Figaro* (1962-1973). Entré à *France-Soir* en 1973, comme rédacteur en chef et chroniqueur, il devient directeur de la rédaction (1987-1989), tout en collaborant à de nombreux périodiques parisiens.

Président-directeur général de la Société des studios de La Gaité-Bobino, depuis 1990, il a produit et présenté près d'une dizaine d'émissions télévisées, sur Antenne 2 et sur La Cinq.

Tout le monde connaît, en outre, « Les grosses têtes », émission qu'il produit et présente sur RTL et à TF1.

Parmi ses nombreux ouvrages, citons :

Un oursin dans le caviar (1973, prix Scarron) ;

Le Petit Bouvard illustré, dictionnaire des idées reçues et rejetées (1985, prix Georges-Courtelaine 1986) ;

Contribuables, mes frères (1990)...

NOUVELLES PUBLICATIONS

MERVELLES ET SECRETS DE LA LANGUE FRANÇAISE, sous la direction de **Claude GAGNIÈRE**
(*Sélection du Reader's Digest*, 2000, 496 p., 290 F, 44,21)



Claude Gagnière nous avait régalés avec *Pour tout l'or des mots* (Robert Laffont, 1997). Il se met aujourd'hui au service des Éditions Sélection du Reader's Digest, connues pour leur publication de beaux livres de vulgarisation (cuisine, jardinage, santé, tourisme, etc.). *Merveilles et secrets de la langue française* s'insère parfaitement dans cette ligne éditoriale. L'ouvrage se limite à 1 154 entrées, d'*abasourdir* à *zygomatique*, qui incluent quelques raretés. La rédaction est claire, anecdotique, libre de tout jargon linguistique et étymologique, et des encadrés viennent élargir le champ sémantique de bon nombre d'entrées. La typographie est aérée, moderne dans le choix des polices ; les illustrations, d'une simplicité un peu trop biblique. Un livre gai, stimulant pour les étrangers qui maîtrisent déjà bien notre langue !

Élisabeth de LESPARDA



HALTE À LA MORT DES LANGUES, de **Claude HAGÈGE** (Éditions *Odile Jacob*, 2000, 402 p. 140 F, 21,34).

D'ici un siècle, la moitié des 5 000 langues parlées aujourd'hui dans le monde disparaîtront. Partant de ce constat pessimiste, Claude Hagège argumente : langues et vie de nos cultures, mort des langues, mais résurrection. Si la mort des langues est due à divers facteurs – disparition des locuteurs de naissance et pressions économiques et sociales, dont au premier chef « l'impérialisme de l'anglais, [...] vecteur des transactions commerciales à vaste échelle et donc aussi celui des idéologies politiques et culturelles » –, on peut néanmoins limiter l'hécatombe : par la résurgence de la conscience d'identité, par l'enseignement des langues minoritaires, par la reconnaissance officielle d'une langue par un État. Et l'auteur de nous citer en exemple l'hébreu, resurgi à la fin du XIX^e siècle grâce à la volonté d'un homme, puis d'une collectivité, et devenu l'une des langues officielles de la Palestine en 1918. Un livre érudit, étayé par une solide bibliographie, qui satisfera de surcroît ceux qu'effraie la domination linguistique anglo-américaine.

É. de L.

LE FRANÇAIS AU MAROC, LEXIQUE ET CONTACTS DE LANGUES, de **Fouzia BENZAKOUR, Driss GAADI et Ambroise QUEFFÉLEC** (*AUPELF-UREF - Éditions Duculot*, 2000, 360 p., 210 F, 32,01).

Ceux d'entre nous qui, pour diverses raisons, ont laissé un peu de leur cœur au Maroc iront grappiller avec bonheur dans la deuxième partie de ce livre qui recense les « marocanismes » ou particularités lexicales du



français au Maroc. Qu'ils n'en négligent pas pour autant la première partie : les auteurs, deux universitaires marocains et un professeur français, tout en faisant la genèse d'un paysage linguistique varié et dynamique où cohabitent arabe, langues locales et langues des colonisateurs, nous rappellent la richesse de l'histoire du pays, des Phéniciens à l'indépendance. **É. de L.**

LE FRANÇAIS DE MADAGASCAR, CONTRIBUTION À UN INVENTAIRE DES PARTICULARITÉS LEXICALES, de **Claudine BAVOUX**
(AUPELF-UREF - Éditions Duculot, 2000, 216 p., 160 F, 24,39).



Un des derniers ouvrages d'une série « Actualités linguistiques francophones ». Il se présente, après une introduction historique et méthodologique, comme un lexique abondamment fourni, donnant pour chaque terme définition(s) précise(s), origine, nombreux exemples ou citations datées, et particularités d'emploi (connotations, registre, localisation géographique, etc.). S'y ajoute un lexique de termes obsolètes, remontant à l'époque coloniale et même plus haut.

Ouvrage de spécialiste, donc, et outil de référence pour les spécialistes. Mais il est évident qu'il intéressera, voire passionnera, un public beaucoup plus large. Et il emmènera dans un émouvant voyage nostalgique ceux qui jadis, comme moi, ou plus récemment, ont eu le privilège de séjourner sur la Grande Île.

André ROUBERTOU



ÉTAT DES LIEUX, de **Georges LAFFLY**
(Éditions Sainte-Madeleine, 215 p., 100 F, 15,24)

Écrivain et critique, Georges Laffly brosse de la société française un portrait qu'on pourra trouver sévère, mais que la clarté de l'argumentation exclut du domaine de la caricature.

Dans le chapitre consacré au « déclin de la langue », on retiendra, en contrepoint d'une charge pleine d'humour contre les dérives, tics et approximations si souvent dénoncés par *DLF*, une analyse très fine des raisons du déclin. Elle comporte une véritable ode à la polysémie reprochée à notre langue par les simplificateurs du discours, et dans laquelle il voit au contraire la source de tous les bonheurs d'écriture et de lecture, et une règle harmonique de la poésie.

Jean BRUA

DU GLOBAL À L'UNIVERSEL. LES ENJEUX DE LA FRANCOPHONIE, d'**Yves TAVERNIER**

(Publication de l'Assemblée nationale, 2000, n° 2592, 250 p., 40 F, 6,10)



Ce rapport d'information, déposé le 21 septembre 2000 par la commission des Finances, de l'Économie générale et du Plan, concerne les moyens et les structures de la diffusion de la francophonie. Cet ouvrage, qui comporte bien entendu des chiffres, rend compte surtout du fonctionnement du dispositif

multilatéral mis en place pour défendre et promouvoir la francophonie. Il se lit aisément, car les exemples sont précis et l'argumentation étayée. De plus, l'attachement d'Yves Tavernier à la langue française y transparaît nettement.

Marceau DÉCHAMPS

LOI DE FINANCES POUR 2001, FRANCOPHONIE, de Jacques LEGENDRE
(Éditions du Sénat, 2001, n° 93 - Tome XIII, 50 p., 8 F, 1,22)

Le rapport pour avis sur le budget « Francophonie » de la loi de Finances 2001 a été rédigé au nom de la commission des Affaires culturelles du Sénat. Ce document analyse l'évolution des crédits affectés à la Francophonie, formule des remarques et des suggestions que nous ne manquons pas de reprendre à notre compte. Les éléments fournis au fil des pages seront très utiles pour expliquer nos actions. Enfin, cet opuscule confirme que l'engagement du sénateur Legendre au service de la langue française et de la francophonie est identique au nôtre.



M. D.

* *
*

Avant d'en faire un compte rendu détaillé, signalons la parution de :

- *Claude Favre de Vaugelas, mousquetaire de la langue française*, d'André Combaz (Klincksieck, 2000, 624 p., 400 F, 60,98).
- *La politique de la langue française*, de Marie-Josée de Saint Robert (PUF, « Que sais-je ? », n° 3572, 2000, 128 p., 42 F, 6,40).
- *Honni soit qui mal y pense : l'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*, d'Henriette Walter (Robert Laffont, 2001, 364 p., 139 F, 21,19).
- *Histoire de la langue française 1945-2000*, sous la direction de Gérald Antoine et Bernard Cerquiglini (CNRS éditions, 2000, 1 028 p., 480 F, 73,18).
- *Le petit livre des tests du français correct*, de Jean-Joseph Julaud (Éditions First, 2001, 125 p., 19 F, 2,90).

En outre, M. Georges Simandoux nous a signalé deux ouvrages consacrés au vocabulaire juridique, M. Étienne Bourgnon un nouveau code typographique et M. Jean-Pierre Belmas un livre d'actualité, quoique publié il y a vingt ans :

- *Petit dictionnaire de la Justice*, du ministère de la Justice (Éditions Gallimard, 1984, 80 p., 18 F, 2,74).
 - *Lexique des termes juridiques*, de Raymond Guillien et Jean Vincent, sous la direction de Serge Guinchard et Gabriel Montagnier (Daloz, 1999, 561 p., 89 F, 13,57).
- Guide du typographe*, de l'École romande des arts graphiques (Éditions Erag/Pro Graph [case postale 272, CH 1000 Lausanne 9], 1999, 55 FS, plus frais d'envoi, pour l'exemplaire broché, et 65 FS pour l'édition reliée).
- *Lettre ouverte aux futurs illettrés*, de Paul Guth (Albin Michel, 1980).